



# L'USFP renforce ses liens avec le Parti vert mexicain

Sahara marocain et environnement au cœur des discussions entre Driss Lachgar et Castrejón Trujillo

Page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10456

Samedi/Dimanche 8-9 Mars 2025

## L'OFI à l'avant-garde de la défense des droits humains de la femme



*Le projet de la réforme du Code de la famille constitue une avancée qui doit servir de stimulus pour aller vers une égalité pleine et entière*



Page 4



*Le CCG réitère ses décisions et ses positions constantes en faveur de la marocanité du Sahara*  
Nasser Bourita réaffirme la ferme volonté du Maroc d'aller de l'avant dans le partenariat stratégique fructueux avec les Etats du CCG

Page 3



Chutes de neige, fortes pluies et rafales de vent attendues, de samedi à lundi, dans plusieurs provinces du Royaume

Page 4

# L'USFP renforce ses liens avec le Parti vert mexicain

*Sahara marocain et environnement au cœur des discussions entre Driss Lachguar et Castrejón Trujillo*



Dans le cadre de sa visite de travail au Mexique, une délégation de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), conduite par le Premier secrétaire, Driss Lachguar, a rencontré la sénatrice Karen Castrejón Trujillo, présidente du Parti vert écologiste du Mexique, au siège du Sénat.

Lors de cet entretien, Driss Lachguar a exposé l'expérience marocaine en matière d'économie verte, un domaine dans lequel le Royaume s'impose aujourd'hui comme un acteur régional majeur. Il a mis en exergue les efforts du Maroc dans le développement de politiques environnementales ambitieuses, en phase avec les engagements internationaux en faveur du climat. Le Premier secrétaire a également rappelé le rôle actif de l'USFP en tant que

parti progressiste défendant les causes écologiques et le développement durable, notamment à travers l'implication de la Jeunesse ittihadie dans les organisations environnementales internationales.

De son côté, la sénatrice Castrejón Trujillo a présenté l'expérience du Parti vert écologiste sous sa nouvelle direction, ainsi que les défis auxquels il est confronté après les élections. Elle a exprimé son intérêt pour le renforcement des relations bilatérales et a souligné l'importance de multiplier les rencontres afin de consolider la coopération mutuelle entre les deux formations politiques. L'échange a également porté sur des thématiques plus larges, notamment le leadership du mouvement féministe ittihadie et les attentes liées à la réforme du Code de la famille en cours au Maroc. Ces discussions ont mis

en lumière les convergences entre les deux partis dans leur volonté de promouvoir l'égalité et la justice sociale.

Dans le cadre de cette rencontre, Driss Lachguar a tenu à clarifier la position du Maroc sur la question du Sahara marocain. Il a rappelé les liens historiques qui unissent cette région au Royaume et a insisté sur le caractère artificiel du conflit qui l'entoure. Il a notamment mis en avant le soutien antérieur exprimé par les responsables du Parti vert écologiste du Mexique en faveur de la marocanité du Sahara. Afin de permettre une appréciation plus précise de la situation sur le terrain, le Premier secrétaire a invité la présidente du parti à effectuer une visite officielle au Maroc, et plus

particulièrement dans les provinces du Sud. Cette invitation vise à offrir une vision directe des avancées réalisées par le Royaume en matière de développement et de stabilisation de la région.

Dans le prolongement de sa visite, Driss Lachguar a rencontré plusieurs Marocains résidant au Mexique, parmi lesquels des hommes d'affaires et des cadres supérieurs. Il leur a présenté un exposé détaillé sur l'évolution démocratique et économique du Maroc, insistant sur la nécessité d'une mobilisation commune pour construire un Maroc moderne et démocratique, en parfaite adéquation avec la vision de Sa Majesté le Roi.

Mehdi Ouassat

## Le groupe parlementaire du Parti Vert Ecologiste du Mexique appelle son pays à revoir sa position concernant la reconnaissance de la chimérique rasd

Le président de la Commission de coordination politique du Congrès de la ville de Mexico, Jesús Sesma Suárez, a appelé la Chancellerie mexicaine à réévaluer la reconnaissance de l'Etat mexicain en 1979 à la chimérique rasd.

Cet appel intervient après la rencontre qui s'est tenue entre les membres de la Commission de coordination politique du Congrès de la ville de Mexico et Yazourh Fouad, ambassadeur directeur général des relations bilatérales et des affaires régionales au ministère des Affaires étrangères du Royaume du Maroc, ainsi qu'Abdelfattah Lebbar, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Maroc au Mexique.

Le député Sesma Suárez a expliqué que, bien que la reconnaissance du pseudo rasd par le Mexique n'implique pas une mauvaise relation bilatérale avec le Royaume du Maroc ni une détérioration de celle-ci, cette reconnaissance n'est pas bien perçue par le peuple marocain.

C'est pourquoi, dans l'intention de renforcer les relations entre le Mexique et le Royaume du Maroc, ainsi que les liens d'amitié et le commerce entre leurs peuples, le coordinateur du Groupe parlementaire du Parti vert écologiste du Mexique au Congrès de la capitale lance cet appel à la Chancellerie de son pays.

*En marge de la 58<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme*

## Omar Zniber met en lumière le modèle marocain de tolérance et de coexistence interconfessionnelle

L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Omar Zniber, a mis en lumière, jeudi au Palais des nations à Genève, le modèle marocain de coexistence interconfessionnelle et les efforts du Royaume en vue de promouvoir la tolérance, le respect mutuel et le dialogue entre les religions.

Intervenant à l'ouverture d'un panel organisé par les missions permanentes du Maroc et des Pays-Bas en marge de la 58<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme, M. Zniber a souligné que le Maroc est une terre de diversité et de tolérance, caractérisée par la coexistence harmonieuse des religions monothéistes, où musulmans, juifs et chrétiens vivent

en paix depuis des siècles.

Cette diversité est ancrée dans l'histoire et l'identité nationale du Royaume et plusieurs villes témoignent de la coexistence interconfessionnelle au point que des lieux de culte appartenant à deux, voire trois, religions sont érigés côte à côte, a-t-il relevé.

Il a rappelé que le Maroc abrite l'une des plus anciennes communautés juives du monde arabe, notant que des villes comme Fès, Marrakech, Essaouira et Casablanca ont conservé des quartiers juifs, appelés mellahs, qui témoignent de cette coexistence.

L'ambassadeur a, dans ce cadre, mis en avant l'importance de l'institution d'Amir Al Mouminine (Commandeur des croyants), qui est un symbole de l'unité de la nation et le garant du libre

exercice du culte, rappelant le rôle de Feu SM Mohammed V dans la protection des juifs contre la déportation durant la Deuxième Guerre mondiale.

M. Zniber a, par ailleurs, passé en revue les réalisations nationales au niveau multilatéral en matière de lutte contre l'incitation à la haine, soulignant que le Royaume a introduit trois résolutions historiques à l'Assemblée générale, toutes adoptées à l'unanimité.

Il s'agit de la résolution 73/328 du 25 juillet 2019 sur la promotion du dialogue interreligieux et interculturel et de la tolérance dans la lutte contre le discours de haine; de la résolution 75/309 du 21 juillet 2021, qui a proclamé le 18 juin Journée internationale de lutte contre le discours haineux, célébrée chaque année; et de la résolution

77/318 du 25 juillet 2023 sur la promotion du dialogue interreligieux et interculturel et de la tolérance dans la lutte contre le discours de haine.

L'ambassadeur a cité d'autres initiatives multilatérales lancées au Maroc, telles que le Plan d'action de Rabat (2012) sur "l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à l'hostilité, à la discrimination ou à la violence", élaboré par des experts internationaux avec le soutien du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH), ainsi que le Plan d'action à l'intention des responsables et des acteurs religieux en vue de prévenir l'incitation à la violence pouvant conduire à des atrocités criminelles - Processus de Fès (2017).

## Le CCG réitère ses décisions et ses positions constantes en faveur de la marocanité du Sahara

Le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), Jassim Al-Budaiwi, a réitéré les décisions et les positions constantes du Conseil en faveur de la marocanité du Sahara, de la stabilité du Royaume et de son intégrité territoriale.

Dans son allocution devant la réunion ministérielle conjointe entre les Etats du CCG et le Maroc,

à laquelle le Royaume a été représenté par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le secrétaire général du Conseil s'est félicité de la résolution n° 2756 du Conseil de sécurité de l'ONU adoptée le 31 octobre 2024 concernant le Sahara marocain.



# Nasser Bourita réaffirme la ferme volonté du Maroc d'aller de l'avant dans le partenariat stratégique fructueux avec les Etats du CCG



**L**e ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a réaffirmé jeudi à La Mecque la détermination et la ferme volonté du Royaume du Maroc d'aller de l'avant dans la consolidation du partenariat stratégique fructueux avec les Etats du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

S'exprimant lors de la réunion ministérielle conjointe entre les Etats du CCG et le Maroc, M. Bourita a souligné que le Royaume est engagé à multiplier les efforts, de concert avec les pays frères du Conseil, pour conférer à ce partenariat "l'élan et la valeur ajoutée auxquels nous aspirons tous".

A cet égard, le ministre s'est dit persuadé que "grâce à notre volonté collective sincère et notre détermination inébranlable ainsi qu'aux orientations de nos dirigeants, que Dieu le préserve, nous serons en mesure de gagner le pari et de relever les défis pour élever notre partenariat au rang des aspirations de nos peuples au progrès et à la prospérité".

Il a également relevé avec une profonde satisfaction les étapes significatives franchies par le partenariat fructueux entre le Royaume du Maroc et le CCG, dans ses dimensions stratégique, politique, économique, humaine, culturelle et de développement, conformément aux Hautes

Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et de Ses frères, Leurs Majestés et Altesses les dirigeants des Etats du CCG, que Dieu les préserve.

"Cette évaluation positive du processus de notre partenariat stratégique nous a poussés à renouveler le plan d'action conjoint pour une nouvelle période jusqu'en 2030", a-t-il poursuivi.

Il a fait observer qu'"au-delà des liens fraternels et historiques entre nos dirigeants et nos pays, notre partenariat stratégique doit aussi s'articuler autour de l'échange d'avantages économiques afin qu'il soit plus enraciné, ce qui implique l'encouragement des hommes d'affaires et des investisseurs de part et d'autre à tisser des relations solides entre eux à travers la mise en place d'un cadre institutionnel et l'exploration d'opportunités d'investissement à même de stimuler le développement et la création d'opportunités d'emplois", saluant dans ce contexte la tenue du Forum d'investissement Maroc-CCG au cours de cette année.

Le Maroc, qui s'apprête à accueillir des événements sportifs de portée continentale et mondiale, telles que la Coupe d'Afrique 2025 et la Coupe du monde 2030, regorge d'opportunités d'investissement prometteuses offrant un cadre idoine aux entreprises du CCG pour s'inscrire dans les chantiers qui seront lancés en prévision de ces manifestations, a-t-il soutenu.

Le Royaume, a-t-il dit, représente une porte d'entrée pour les pays du Golfe vers le continent africain, notamment à travers les initiatives lancées par SM le Roi Mohammed VI, dont l'Initiative Royale visant à faciliter l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, le Processus des Etats africains atlantiques et le projet de gazoduc Nigeria-Maroc.

"Les bénéfiques que nous souhaitons tous tirer à travers notre partenariat stratégique nous interpellent à réfléchir au renforcement de son cadre institutionnel au service des intérêts de tous", a souligné M. Bourita.

Evocant le partenariat stratégique entre le Maroc et le Conseil de coopération du Golfe, le ministre a affirmé qu'il trouve son fondement dans les liens solides de solidarité, rappelant dans ce sens le discours de SM le Roi devant le sommet Maroc-Pays du Golfe en 2016. Dans ce discours, le Souverain a indiqué que "le Maroc a toujours considéré que la sécurité et la stabilité des pays du Golfe arabe sont indissociables de la sécurité du Maroc. Ce qui vous porte préjudice nous affecte aussi et ce qui nous touche vous touche également".

D'autre part, il a précisé que la réunion se tient dans une conjoncture délicate dans

l'histoire de la région arabe, sur fond de mutations rapides et décisives, ajoutant que "nous avons aussi bien besoin d'unifier nos rangs et nos décisions que de faire preuve de sagesse et de clairvoyance, loin des slogans vides de sens qui ne mènent qu'à la division".

S'agissant de la question palestinienne, M. Bourita a affirmé que les idées et projets évoqués en lien avec les répercussions de la guerre dévastatrice sur la bande de Gaza "ne doivent pas nous éloigner de la paix, non seulement en tant que valeur morale, mais aussi en tant qu'horizon réalisable et unique option dans l'intérêt de tous les peuples de la région".

Et d'ajouter que sur la base de cette vision, SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, est résolument soucieux de la convergence des efforts pour préserver la solution des deux Etats, considérée comme le fondement d'un règlement pacifique permettant au peuple palestinien d'établir son Etat indépendant sur les frontières du 4 juin 1967, et avec Al-Qods-Est comme capitale, et ce conformément aux références internationales pertinentes et à l'Initiative arabe de paix.

Quant aux développements survenus dans d'autres pays, en premier lieu la Syrie, le Liban, le Yémen, le Soudan et la Libye, le ministre a souligné qu'ils sont porteurs à la fois de risques et d'espoirs. "Il nous incombe de garder à l'esprit l'impératif de préserver l'intégrité territoriale des Etats tout autant que leur souveraineté sur l'ensemble de leur territoire, dans le cadre d'une unité nationale inclusive et du rejet des ingérences extérieures".

## Le chef de la diplomatie marocaine s'entretient à La Mecque avec son homologue syrien

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu jeudi à La Mecque des entretiens avec le ministre syrien des Affaires étrangères, Asaad Hassan Al-Chibani.

Dans une déclaration à la MAP, M. Bourita a indiqué avoir affirmé au cours de cette entrevue le soutien du Maroc à l'unité et à la souveraineté nationale de la Syrie, rappelant que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, avait assuré le Président syrien de Son appui pour la réalisation des ambitions du peuple syrien.

## Le SG du CCG salue les initiatives pionnières lancées par Sa Majesté le Roi en faveur de l'Afrique

Le secrétaire général du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe (CCG), Jassim Al Budaiwi, a salué jeudi à La Mecque les initiatives pionnières lancées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de l'Afrique.

S'exprimant lors de la réunion ministérielle conjointe entre les Etats du CCG et le Maroc, à laquelle le Royaume a été représenté par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le secrétaire général du Conseil a salué "les initiatives pionnières lancées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de l'Afrique. Il s'agit de l'Initiative Royale visant à favoriser l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, du Processus des Etats africains atlantiques et du projet de gazoduc Nigeria-Maroc".

Il a également loué les réformes engagées sous le leadership du Souverain dans les domaines politique, économique et social, lesquels ont fait du Maroc un partenaire crédible et de référence ainsi qu'un pôle de stabilité dans la région.

# L'OFI à l'avant-garde de la défense des droits humains de la femme

*Le projet de la réforme du Code de la famille constitue une avancée qui doit servir de stimulus pour aller vers une égalité pleine et entière*



**L**e 8 Mars de chaque année, le monde célèbre la Journée internationale des femmes, une occasion de dresser le bilan des avancées en matière d'égalité et de justice sociale.

Cette année, la célébration de cette journée s'inscrit dans un contexte de transformation législative et sociale. La réforme du Code de la famille représente une avancée importante, mais elle doit être suivie de mesures concrètes pour que l'égalité des sexes devienne une réalité quotidienne. Cette journée est l'occasion de saluer les progrès réalisés tout en continuant à militer pour les droits et la dignité des femmes marocaines.

Au Maroc, cette journée est particulièrement significative pour les militantes engagées dans la défense des

droits des femmes, à l'image de l'Organisation des femmes ittihadies (OFI), qui est à l'avant-garde de la défense des droits humains des Marocaines et se mobilise activement pour promouvoir l'égalité et lutter contre toutes les formes de discrimination dont elles souffrent.

L'Organisation de la femme ittihadie présidée depuis 2022 par Hanane Rihab, a toujours joué un rôle central dans la défense des droits des femmes marocaines. Depuis sa création, elle milite pour une participation politique accrue des femmes, l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi et la protection contre les violences basées sur le genre.

L'OFI a été un acteur majeur dans les réformes du Code de la famille (Moudawana) en 2004, qui ont introduit des avancées significatives, comme

l'élévation de l'âge légal du mariage à 18 ans et une meilleure reconnaissance des droits des femmes en matière de divorce et de garde d'enfants.

Par ailleurs, l'OFI plaide pour une gestion efficace du phénomène de la violence à l'égard des femmes pointant du doigt son coût économique et social.

«Nous ne pouvons pas parler d'un modèle de développement garantissant la stabilité familiale et assurant la présence des femmes dans la vie publique, économique, sociale, politique et culturelle alors que nous sommes confrontés à des chiffres élevés qui confirment la normalisation de la violence à l'égard des femmes et des filles», a fait savoir récemment Hanane Rihab.

Selon elle, les chiffres révèlent que le coût économique de la violence

sexuelle contre les femmes atteint 70% du coût direct associé à la violence conjugale et 43% des dépenses que notre pays tente de consacrer directement aux services de santé sont inefficaces, car une grande partie est allouée à réparer les effets de la violence faite aux femmes et aux filles, tout en mettant en question l'efficacité des programmes de l'Exécutif dédiés à la lutte contre ladite violence.

Cette année encore, l'OFI profite de la Journée internationale des femmes pour organiser des conférences, des débats et des campagnes de sensibilisation. Les thématiques abordées concernent notamment la lutte contre les violences faites aux femmes et l'application effective de la loi 103-13 sur la protection des victimes ; la participation politique et l'autonomisation économique des femmes ; la réduction des inégalités salariales et l'amélioration des conditions de travail des femmes.

Et bien que des progrès aient été réalisés, la lutte pour l'égalité entre les sexes au Maroc reste un défi. La célébration de la Journée internationale des femmes au Maroc, cette année, s'inscrit dans un contexte où, malgré les avancées juridiques, des inégalités persistent, particulièrement en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi et à la santé.

La lutte de la femme marocaine contre des stéréotypes culturels et des discriminations sociales, notamment en milieu rural se poursuit de ce fait. Certes, la réforme du Code de la famille a constitué un pas important, mais elle est loin de résoudre les problèmes. Des efforts doivent encore être fournis pour garantir une égalité pleine et entière entre les hommes et les femmes.

**M.T**

## Chutes de neige, fortes pluies et rafales de vent attendues, de samedi à lundi, dans plusieurs provinces du Royaume

**D**es chutes de neige, de fortes pluies parfois orageuses avec grêle locale et de fortes rafales de vent sont prévues, de samedi à lundi, dans plusieurs provinces du Royaume, a annoncé la Direction générale de la météorologie (DGM).

Ainsi, des chutes de neige au-delà de 1.500 m variant entre 35 et 60 cm sont attendues de samedi à 12h à lundi à 13h, dans les provinces d'Ifrane, Azilal, Béni Mellal et Midelt, a indiqué la DGM dans un bulletin d'alerte de niveau de vigilance rouge.

Le même phénomène avec un niveau

de vigilance orange (25-35 cm) concernera, durant la même période, Al Hoceima, Chefchaouen, Guercif, Sefrou, Taza, Boulemane, Khénifra, Al Haouz, Ouarzazate, Tinghir, Chichaoua et Taroudant, ajoute la DGM.

Par ailleurs, de fortes pluies parfois orageuses avec grêle locale sont prévues entre samedi à 00h et lundi à 06h, avec des cumuls allant de 80 à 130 mm dans les provinces de Tanger-Assilah, Chefchaouen, Tétouan, Larache, Fahs-Anjra et Al Hoceima.

Ce phénomène de niveau de vigilance orange concernera également, de

samedi à 00h à dimanche à 23h, les provinces de M'diq-Fnideq, Ouezzane, Kénitra, Taounate, Sidi Kacem, Taza, Ifrane, Béni Mellal, Azilal et Khénifra, avec des précipitations oscillant entre 40 et 70 mm, fait savoir la DGM, ajoutant qu'un cumul de 25 à 35 mm est également attendu dans les provinces d'Essaouira, Safi, Agadir-Ida-Ou-Tanane, Taroudant et Khémisset, le samedi de 00h à 23h.

Concernant les fortes rafales de vent avec chasse-poussières locales (70 à 95 km/h), elles affecteront, de samedi à 00h à dimanche à 23h, les provinces de Chef-

chaouen, Al Hoceima, Fahs-Anjra, Tanger-Assilah, Larache, Tétouan, M'diq-Fnideq, Guercif, Sefrou, Ifrane, Boulemane, El Hajeb, Taza, Meknès, Kénitra, Khémisset, Rabat, Skhirate-Témara, Salé, Benslimane, Médiouna, Sidi Bennour, El Jadida, Berrechid, Settat, Mohammedia, Nouaceur, Casablanca, Youssefia, Marrakech, Essaouira, Chichaoua, Rehamna, Safi et Ouarzazate.

En sus, des rafales similaires avec un niveau de vigilance orange sont prévues à Taourirt, Figuig, Jerada, Zagora, Tinghir, Midelt, Errachidia et Tata, le samedi de 09h à 23h, ajoute la même source.

Devant le CPS de l'UA

# Le Maroc réaffirme sa disponibilité à collaborer étroitement avec les parties prenantes pour assurer la souveraineté climatique africaine



**L**e Maroc a réaffirmé, jeudi, devant le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS de l'UA), sa disponibilité à collaborer étroitement avec les parties prenantes africaines et les partenaires internationaux en matière de riposte aux défis liés au climat afin de bâtir les fondations d'une souveraineté climatique africaine.

“Dans la continuité des efforts consentis en faveur du renforcement de la résilience climatique, le Maroc réaffirme sa disponibilité à collaborer étroitement avec les parties prenantes africaines et les partenaires internationaux en matière de riposte aux défis liés au climat, afin de bâtir les fondations d'une souveraineté climatique africaine, consolidant la paix, la sécurité et le développement en Afrique”, a souligné la délégation marocaine lors d'une réunion sur “Le changement climatique, une menace à la paix et la sécurité en Afrique”, organisée par le CPS de l'UA, dont la présidence pour le mois de mars est assurée par le Royaume.

“C'est cette ambition que le Maroc porte et continuera à défendre, convaincu que c'est par l'unité, la mutualisation des efforts et le renforcement de nos capacités collectives que nous transformerons les menaces en opportunités”, a insisté la délégation marocaine, rappelant que le Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, œuvre résolument pour faire émerger un modèle africain intégré de résilience climatique et sécuritaire.

Le Maroc s'est ainsi engagé à promouvoir des solutions africaines, à travers le lancement d'initiatives structurantes telles que l'Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) et l'Initiative pour la Sécurité, la Stabilité et la Souveraineté (SSS), qui traduisent une

approche combinant sécurité alimentaire, stabilité sociale et durabilité environnementale, a poursuivi la délégation marocaine.

Par ailleurs, et à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, trois Commissions Climat ont été lancées lors du Sommet africain de l'action, organisé en marge de la COP22, à Marrakech, en 2016, a encore rappelé la délégation, précisant qu'il s'agit de la Commission du Sahel, présidée par la République du Niger, de la Commission des Etats insulaires, présidée par la République des Seychelles et de la Commission du Bassin du Congo, présidée par la République du Congo.

Ces commissions constituent un cadre innovant visant à apporter des solutions holistiques et durables face aux impacts du dérèglement climatique et à promouvoir le développement durable du continent, a expliqué la délégation.

Elle a, en outre, appelé à plaider auprès des partenaires de l'UA pour assurer un financement soutenu, prévisible et durable, adapté aux besoins spécifiques de l'Afrique, dans la lutte contre le changement climatique et ses impacts sur la paix et la sécurité et à encourager les investissements dédiés à la mise en œuvre des initiatives africaines pertinentes en matière d'adaptation de l'agriculture africaine ainsi que les projets visant la soutenabilité des ressources naturelles, la stabilité des ressources humaines et la sécurité des ressources institutionnelles.

La délégation a aussi souligné l'importance d'incorporer les dimensions environnementales et climatiques dans les stratégies visant la promotion de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique et d'encourager une coopération renforcée entre les parties prenantes africaines et les partenaires internationaux dans la riposte aux défis liés au climat.

Elle a, d'autre part, recommandé de soutenir les initiatives visant à renforcer les capacités africaines pour anticiper,

prévenir, et gérer efficacement les défis liés au changement climatique, notamment les initiatives AAA et SSS ainsi que les trois Commissions Climat.

Cette réunion du CPS de l'UA vise à évaluer l'impact des aléas climatiques et des phénomènes environnementaux extrêmes tels que les sécheresses, les inondations et les déplacements de population qui en découlent, sur la stabilité et la sécurité en Afrique et à mener une réflexion sur les stratégies innovantes permettant d'atténuer l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité en Afrique.

Il s'agit aussi de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes au lien entre changement climatique, paix et sécurité en Afrique et d'explorer les voies et moyens susceptibles d'améliorer la coopération interafricaine destinée à renforcer la résilience des populations affectées par le changement climatique.

La réunion a également pour objectif de souligner l'importance d'intégrer les dimensions environnementales et climatiques dans les stratégies visant la promotion de la paix, de la sécurité et du développement et de mobiliser les acteurs africains et internationaux aux fins d'élaborer des solutions globales pour faire face aux défis climatiques.

## Mohamed Arrouchi : Le changement climatique constitue une menace majeure pour la paix et la sécurité en Afrique



L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'Union africaine (UA) et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, a souligné, jeudi devant le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité en Afrique, mettant l'accent sur l'impératif de la mise en œuvre d'une stratégie d'atténuation.

“Le changement climatique constitue une menace majeure pour la paix et la sécurité en Afrique, exacerbant les crises environnementales, économiques et sociales”, a relevé M. Arrouchi qui s'exprimait en tant que président du CPS de l'UA pour le mois de mars.

L'Afrique, bien que peu responsable des émissions mondiales, subit des effets dévastateurs, avec une hausse des températures de +1,4°C depuis 1901, des sécheresses record et des inondations affectant des millions de personnes, a indiqué le diplomate, notant que la raréfaction des ressources naturelles alimente les conflits, notamment au Sahel et en Afrique de l'Ouest, où 70% des affrontements sont liés à l'accès à l'eau et aux terres agricoles.

La désertification et la montée du niveau de la mer poussent des millions de personnes à la migration, augmentant l'instabilité et le recrutement par des groupes armés, a-t-il poursuivi, soulignant que face à ces défis, plusieurs stratégies sont nécessaires.

M. Arrouchi a, à cet égard, appelé à renforcer la résilience et l'adaptation climatique en développant des infrastructures adaptées, en promouvant l'agriculture durable et en améliorant la gestion de l'eau et en intégrant le climat dans les politiques de sécurité en anticipant les crises climatiques et en formant les forces de sécurité aux enjeux environnementaux.

Il a aussi appelé à renforcer la coopération régionale et internationale pour gérer les ressources transfrontalières et mobiliser des financements adaptés et à favoriser un développement économique durable en investissant dans les énergies renouvelables et en soutenant les populations vulnérables pour réduire les tensions socioéconomiques.

Le diplomate a en outre plaidé pour le soutien des initiatives africaines existantes, telles que la Grande Muraille Verte et l'Initiative Africaine pour l'Adaptation, pour renforcer les capacités locales, et l'encouragement d'une gouvernance inclusive en impliquant les communautés locales et les organisations de la société civile dans les politiques climatiques et sécuritaires.

Sans actions immédiates et coordonnées, les crises climatiques continueront d'aggraver l'insécurité sur le continent, a insisté M. Arrouchi, expliquant qu'une approche intégrée combinant adaptation, coopération et développement durable est essentielle pour préserver la stabilité en Afrique.

## Hydrogène vert

La sélection d'investisseurs  
augure d'une dynamique  
"prometteuse" conformément  
à la vision de SM le Roi

La sélection d'investisseurs nationaux et mondiaux pour la réalisation de projets d'hydrogène vert au Maroc augure d'une dynamique "prometteuse", conformément à la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en la matière, a indiqué jeudi à Rabat le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion du Comité de pilotage chargé de l'offre Maroc dans le secteur de l'hydrogène vert, M. Akhannouch a affirmé que dans la droite ligne de la vision Royale visant à faire entrer le Royaume dans le club de pays à fort potentiel dans ce domaine, "l'offre Maroc est en cours de mise en œuvre dans ce secteur".

A cet égard, il a été procédé à la sélection de cinq sociétés leaders à l'échelle nationale et internationale, porteuses de six projets d'un coût d'investissement de 319 milliards de dirhams (MMDH), dans la perspective d'entamer des négociations avec elles, rapporte la MAP.

Ces investisseurs, sélectionnés selon une méthodologie transparente répondant à plusieurs critères, sont issus de pays amis et frères, a relevé M. Akhannouch, faisant savoir que les investissements prévus seront réalisés dans les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra, Dakhla-Oued Eddahab et Guelmim-Oued Noun.

Ces six projets viennent s'ajouter aux deux autres prévus par les accords signés devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et le Président français, S.E.M. Emmanuel Macron, en octobre 2024 à Rabat. Le premier accord portant sur la mise en œuvre de "l'offre Maroc" pour le développement de la filière de l'hydrogène vert, lie le Royaume du Maroc au groupe "Total énergies", tandis que le second concerne le développement commun entre l'Office chérifien des Phosphates et la société "ENGIE", et comprend cinq projets dont l'un se rapporte à la filière de l'hydrogène vert.

## Tourisme

# La destination Agadir et sa région célébrée à Berlin



La destination touristique d'Agadir et sa région a été célébrée, mercredi soir à Berlin, devant une audience prestigieuse d'invités internationaux et de partenaires de premier plan du monde du tourisme, lors d'un dîner de gala haut en couleur organisé par le Conseil régional du tourisme (CRT) Agadir Souss-Massa.

Lors de cette réception, tenue en marge de la participation du Maroc au Salon international du tourisme de Berlin (ITB, du 4 au 6 mars), plusieurs acteurs de l'industrie touristique mondiale, notamment des tour-opérateurs, des représentants de grandes enseignes hôtelières internationales et de compagnies aériennes, ont pris connaissance de la richesse de l'écosystème touristique

national, particulièrement celui d'Agadir, et des opportunités qu'il offre.

Cette rencontre, marquée par la présence de l'ambassadrice du Maroc en Allemagne, Mme Zohour Alaoui, du directeur général de l'Office national marocain du tourisme (ONMT), Achraf Fayda, et des présidents de fédérations professionnelles du tourisme, a été l'occasion pour les acteurs marocains du secteur de renforcer leurs liens avec leurs partenaires et d'élargir leur réseau, rapporte la MAP.

S'exprimant à cette occasion, le président du CRT Agadir Souss-Massa, Salah-Eddine Benhammane, a souligné la symbolique de cette réception, qui vise à célébrer les liens forts qui unissent les professionnels marocains du tourisme aux opérateurs internationaux, à

honorer les collaborations existantes et, surtout, à exprimer la gratitude envers les différentes parties prenantes qui contribuent à l'essor du tourisme marocain.

Ce dîner de gala a été aussi une occasion de "renforcer nos synergies, d'échanger sur nos ambitions communes et de dessiner ensemble les prochaines étapes de notre collaboration, afin qu'Agadir Souss-Massa devienne une destination de premier choix tout au long de l'année", a-t-il dit.

La région d'Agadir, mise à l'honneur au Pavillon du Maroc de l'ITB Berlin 2025, se distingue comme une destination en plein essor, dotée d'atouts naturels, d'un climat exceptionnel toute l'année, de plages à couper le souffle et d'un arrière-pays riche en traditions et en découvertes, a-t-il

souligné.

Ce dîner de gala a été ponctué par la projection de vidéos promotionnelles présentant Agadir, la capitale du Souss, et sa région sous ses différentes facettes, avec la richesse de ses paysages, entre mer, montagnes, désert et vallées.

Les convives parmi lesquels figuraient des professionnels du tourisme allemands et internationaux ainsi que plusieurs personnalités diplomatiques accréditées à Berlin et des responsables politiques ont eu l'occasion de déguster un dîner aux saveurs authentiques de la région de Souss-Massa et de profiter de l'ambiance d'un défilé de caftan marocain.

La soirée a également été rythmée par des chants et des danses du riche répertoire musical et culturel du Maroc.

## Le Maroc et le Brésil signent un protocole d'accord pour renforcer la coopération dans le domaine des TIC

Le Maroc et le Brésil ont signé, jeudi, un protocole d'accord visant à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), indique jeudi un communiqué du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration.

Cet accord a été signé à l'occasion d'une rencontre tenue à Rabat entre la ministre de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Amal El Fallah Seghrouchni, et le ministre brésilien des Communications, Juscelino Filho, accompagné de l'ambassadeur du Brésil au Maroc, Alexandre Guido Lopes Parola, du sénateur Efraim Filho, ainsi que d'une délégation officielle, précise le

communiqué.

L'accord prévoit l'échange d'expertise, le partage des meilleures pratiques et la promotion d'initiatives conjointes, afin d'accompagner la transition numérique des deux pays.

Dans un contexte de partenariat croissant entre le Maroc et le Brésil, les discussions entre les deux parties ont mis en avant lors de cette rencontre l'importance des TIC, de l'économie numérique et de la transformation digitale, note le communiqué. Elles ont également mis l'accent sur les enjeux liés à l'amélioration de la connectivité et à la réduction des inégalités d'accès aux infrastructures numériques, autant de leviers essentiels pour le développement économique et social.

## Agadir : Interdiction de la récolte et de la commercialisation des produits conchyliques issus de Douira-Sidi R'bat

Le secrétariat d'Etat chargé de la Pêche maritime a annoncé, jeudi, l'interdiction de la récolte et de la commercialisation des produits conchyliques issus de la zone conchylicole classée Douira-Sidi R'bat, relevant de la région d'Agadir, et ce jusqu'à épuration totale du milieu.

"Les résultats d'analyses effectuées par l'Institut national de recherche halieutique (INRH) au niveau de la zone conchylicole classée Douira-Sidi R'bat relevant de la région d'Agadir, dénotent la présence de toxines marines dans les moules à des teneurs dépassant les normes admises", indique le

secrétariat d'Etat chargé de la Pêche maritime dans un communiqué.

En conséquence, il est recommandé aux consommateurs de ne s'approvisionner qu'en produits conditionnés, portant les étiquettes sanitaires d'identification et commercialisés dans les points de vente autorisés (marchés officiels).

Les produits conchyliques colportés ou vendus en vrac ne présentent aucune garantie de salubrité et constituent un danger pour la santé publique, conclut le communiqué.

## Industrie manufacturière

# Les entreprises s'attendent à une légère augmentation de la production au T1-2025

Les entreprises de l'industrie manufacturière s'attendent à une légère augmentation de leur production au premier trimestre 2025, selon le Haut-Commissariat au plan (HCP).

Ces anticipations seraient attribuables, d'une part, à une augmentation de l'activité de l'"Industrie alimentaire", de la "Métallurgie", de l'"Industrie de l'habillement" et de la "Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques" et, d'autre part, à une diminution de celle de l'"Industrie automobile" et de l'"Industrie du cuir et de la chaussure", indique le HCP dans une note d'information sur les enquêtes trimestrielles de conjoncture dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'extraction, de l'énergie et de

l'environnement, ainsi que de la construction.

Concernant les anticipations de l'emploi, les industriels prévoient globalement une stabilité des effectifs employés, ajoute la même source.

S'agissant de l'industrie extractive, les entreprises de ce secteur prévoient une hausse de leur production pour le 1er trimestre 2025. Cette évolution serait imputable principalement à une augmentation de la production des phosphates. Au niveau des effectifs employés, les patrons de ce secteur prévoient une stabilité, rapporte la MAP.

La production énergétique attendue pour le 1er trimestre 2025, connaîtrait une baisse attribuable à la dimi-

nution de la "Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné".

Pour le même trimestre, la totalité des entreprises de l'industrie environnementale anticipent une stabilité de la production, notamment dans les activités du "Captage, traitement et distribution d'eau" et une stabilité des effectifs employés.

Le HCP fait également savoir qu'au 4ème trimestre 2024, la production de l'industrie manufacturière aurait connu une augmentation, résultat d'une hausse de la production dans les branches de l'"Industrie automobile", de la "Métallurgie", de la "Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques" et de l'"Industrie alimentaire",

et d'une baisse de la production dans les branches de la "Fabrication d'équipements électriques" et de la "Fabrication de textiles".

Les carnets de commandes du secteur sont jugés d'un niveau normal par les chefs d'entreprise. S'agissant de l'emploi, il aurait connu une stabilité. Globalement, le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) dans l'industrie manufacturière se serait établi à 75%.

Au 4ème trimestre 2024, 39% des entreprises de l'industrie manufacturière auraient rencontré des difficultés d'approvisionnement en matières premières, principalement celles d'origine étrangère.

Les stocks de matières premières durant ce trimestre

se seraient situés à un niveau normal et la trésorerie aurait été jugée "difficile" selon 20% des patrons. Par branche, cette proportion atteint près de 35% dans l'"Industrie chimique".

Concernant la production de l'industrie extractive, elle aurait connu une baisse, résultat d'une diminution de la production des phosphates. Les prix de ventes des produits de ce secteur auraient connu une baisse et l'emploi aurait connu une augmentation.

La production de l'industrie énergétique aurait, quant à elle, affiché une augmentation due principalement à la hausse de la "Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné".

# Le Label RSE octroyé à Al Omrane Rabat-Salé-Kénitra et à l'ESITH

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), à l'issue de la réunion de son Comité d'attribution du Label Responsabilité sociale des entreprises (RSE), a octroyé son Label RSE à la Société Al Omrane Rabat-Salé-Kénitra et à l'Ecole supérieure des industries du textile et habillement (ESITH), et l'a

renouvelé à Maroclear.

L'attribution de ce Label vient couronner l'engagement de ces entreprises en matière de RSE et la prise en compte, dans leur politique, des attentes de leurs parties prenantes internes et externes, indique la CGEM dans un communiqué.

L'octroi de ce Label s'inscrit également dans un processus d'amélioration

continue des pratiques pour la pérennisation et le renforcement des acquis, poursuit la même source.

Le Label RSE de la CGEM a pour vocation d'encourager les entreprises marocaines à adopter une démarche globale en tenant compte des impératifs économiques, environnementaux et



" AED PROMOTION " SARL.A.U

Aux termes d'un procès-verbal de L'Assemblée Générale Extraordinaire à Casablanca en date du 14/02/2025, il a été décidé ce qui suit :

I- Approbation de la Cession des Parts Sociales entre Mr HSSINA OMAR, en tant que cédante des 1 000 parts sociales, leurs appartenant dans ladite société.

Et Mr MOHAMMED AKRAM SOUSSI, en tant que cessionnaire des dites parts.

En conséquence l'article 6 des statuts est modifié.

II-La démission de Mr HSSINA OMAR en qualité de Gérant unique et la nomination de Mr MOHAMMED AKRAM SOUSSI en qualité de Gérant unique pour une durée illimitée.

III- La société est valablement engagée par LA SIGNATURE du gérant unique.

IV- Etablissement des statuts refondus.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 04/03/2025 sous le numéro 961386.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 1272/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL Cité Sadrî, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Étage, Casablanca (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

STE \* AMWAJ VENEZIA \* S.A.R.L.A.U

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé date du 12/02/2025, enregistré le 12/02/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination : Société « AMWAJ VENEZIA » S.A.R.L.A.U

Objet : Marchand de débiteur de café en détail

- L'achat, la vente, La Distribution et l'Emballage de Café

- Coffee Shop

- Prestation des tous services

Siège Social : 45, RUE ABDELKADER MOUFTA-

KAR ETAGE 2, APPARTEMENT N°4, CASA-BLANCA

Durée : 99 ans.

Capital Social : 100.000,00 Dhs divisé en MILLE (1000) parts 100 DH chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr SABIR MOHAMED : 1.000 Parts

Gérance : la société administrée et gérée par Mr SABIR NOUREDDINE, CIN N° BH393616, gérant unique.

Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés

L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 04/03/2025 Sous N° 961511 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 666.045 /Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 1273/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA

Tel/Fax: 0537649573

GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/02/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " ZIMANESS SERVICE " S.A.R.L.

Siège Social : GROUPE ATTAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI - Casablanca.

Associés :

- Mr. KHALID CHIHAB, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.

- Mme. NAIMA ZAIA, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.

Objet :

- TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI ;

- TRAVAUX DIVERS OU DE CONSTRUCTIONS ;

- IMPORT ET EXPORT.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. KHALID CHIHAB ET Mme. NAIMA ZAIA

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 961711 RC N° 666063.

N° 1274/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT SECRETARIAT GENERAL D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 01 / BG / 2025

Le 31/03/2025 à 10:00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : TRAVAUX DE DEMOLITION DE SIX MOSQUEES A LA PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : TROIS CENT VINGT NEUF MILLE HUIT CENT CINQUANTE DIRHAMS ET 00 CENTIMES (329 850,00 DIRHAMS), H.T.

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de SIX MILLE CINQ CENT DIRHAMS (6 500,00) H.T.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

N° 1275/PA

Royaume du Maroc Université Mohammed V - Rabat Faculté de Médecine et de Pharmacie

المملكة المغربية جامعة محمد الخامس - الرباط كلية الطب والصيدلة

AVIS DE CONCOURS DE RÉSIDANAT EN MÉDECINE SESSION DU 09 AVRIL 2025

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat organise le concours de résidanat en médecine le 09 Avril 2025.

Le nombre de postes mis au concours pour est de :

Spécialités	Candidats Civils			Candidats Militaires	
	Contrat	Sans Contrat	Etrangers	Marocains	Etrangers
Spécialités Médicales	144	56	06	08	02
Spécialités Chirurgicales	72	30	03	08	02
Spécialités Biologiques	14	02	01		02

Les candidats intéressés doivent obligatoirement et exclusivement s'inscrire sur la plateforme de préinscription en ligne <http://concours-fmp.um5.ac.ma/> avant le 24 Mars 2025 à 23h59, dernier délai.

Les candidats doivent déposer les pièces suivantes sur la plateforme de préinscription :

- Photocopie légalisée du diplôme de doctorat en médecine ;
- Attestation d'équivalence légalisée fournie par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, pour les diplômes étrangers ;
- Photocopie de la carte d'identité nationale, ou photocopie de la carte séjour ou photocopie de passeport pour les candidats étrangers ;
- Les relevés des notes des années d'études pour les candidats venant des autres facultés ;

Plateforme d'inscription en ligne : <http://concours-fmp.um5.ac.ma/>

Dernier délai d'inscription : 24/03/2025 à 23h59.

Adresse : Avenue Mohammed Belarbi EL ALAOUI - BP 6203 Rabat - Instituts - Tél : 05 37 77 35 60 Fax : 05 37 77 37 01 Web : [fmp.um5.ac.ma](http://fmp.um5.ac.ma) email : [fmp@um5.ac.ma](mailto:fmp@um5.ac.ma)



N° 1269/PA

Royaume du Maroc Université Mohammed V - Rabat Faculté de Médecine et de Pharmacie

المملكة المغربية جامعة محمد الخامس - الرباط كلية الطب والصيدلة

AVIS DE CONCOURS DE RÉSIDANAT EN PHARMACIE SESSION DU 09 AVRIL 2025

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat organise le concours de résidanat en pharmacie le 09 Avril 2025.

Le nombre de postes mis au concours pour les candidats civils est de :

- 15 postes avec contrat ;
- 06 postes sans contrat ;
- 01 postes pour les candidats étrangers.

Les candidats intéressés doivent obligatoirement et exclusivement s'inscrire sur la plateforme de préinscription en ligne <http://concours-fmp.um5.ac.ma/> avant le 24 Mars 2025 à 23h59, dernier délai.

Les candidats doivent déposer les pièces suivantes sur la plateforme de préinscription :

- Photocopie légalisée du diplôme de doctorat en pharmacie ;
- Attestation d'équivalence légalisée fournie par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, pour les diplômes étrangers ;
- Photocopie de la carte d'identité nationale, ou photocopie de la carte séjour ou photocopie de passeport pour les candidats étrangers ;
- Les relevés des notes des années d'études pour les candidats venant des autres facultés ;

Plateforme d'inscription en ligne : <http://concours-fmp.um5.ac.ma/>

Dernier délai d'inscription : 24/03/2025 à 23h59.

Adresse : Avenue Mohammed Belarbi EL ALAOUI - BP 6203 Rabat - Instituts - Tél : 05 37 77 35 60 Fax : 05 37 77 37 01 Web : [fmp.um5.ac.ma](http://fmp.um5.ac.ma) email : [fmp@um5.ac.ma](mailto:fmp@um5.ac.ma)



N° 1270/PA

المملكة المغربية وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي المديرية العامة للتربية والتعليم مديرية إقليمية للتدبير

Académie Régionale de l'Education et de la Formation De la Région de Rabat-Salé-Kénitra Direction provinciale de Kénitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SEANCE PUBLIQUE

Le lundi 07 Avril 2025, à 10h30 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Education Nationale du préscolaire et du sport de Kénitra, sise à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa -Kénitra-, à l'ouverture des plus relatifs à appel d'offres ouvert national sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC
13Sp/DPK/2025	Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux de réhabilitation et d'aménagement de : - 01 salle couverte, commune de Kénitra; - 01 complexe socio-sportif, commune de Kénitra; - 02 centres socio-sportifs type F, commune Souk Larbaa; - 01 centre socio-sportif type D, commune Aarboua. Province de Kénitra. En Lot Unique.	80 000,00 dh TTC (quatre-vingts mille dirhams TTC).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05. du règlement de consultation.

N° 1271/PA



# Libé *Ramadan*

## "2045" *Le jeu de société qui simule une invasion chinoise de Taïwan*



**A**fin d'empêcher les forces chinoises de s'emparer de Taïwan, Ruth Zhong choisit l'option nucléaire: la joueuse lâche une bombe atomique sur la capitale Taipei, un sacrifice destiné à assurer la liberté de l'île et sa propre victoire.

Paru le mois dernier, "2045" est un jeu de société taïwanais de stratégie militaire, à somme nulle et chacun pour soi, qui place les participants face à une attaque chinoise simulée 20 ans dans le futur.

Sur le plateau, l'avenir de Taïwan dépend de leurs options stratégiques. Dans le monde réel, l'archipel est sous la menace constante d'une invasion de la Chine, dont elle revendique la souveraineté et n'exclut pas le recours à la force pour l'unifier à son territoire.

"Le plus intéressant dans ce jeu est que vous devez prendre des décisions en continu par rapport à une situation qui évolue, et ces choix peuvent modifier toute l'histoire de Taïwan en un instant", décrit à l'AFP Ruth Zhong, 36 ans, qui joue entre amis.

"J'ai estimé que (la bombe nucléaire) était une action nécessaire afin d'assurer la survie de l'île", dit-elle.

Le jeu de l'éditeur taïwanais Mizo Games imagine les dix premiers jours d'une invasion chinoise, avant l'arrivée de forces alliées.

Les participants incarnent différents personnages taïwanais: un insurgé, un collaborateur de Pékin, un marchand d'armes...

Chang Shao-lian, le fondateur de Mizo Games, explique que "2045" est différent du précédent jeu de guerre de l'éditeur, qui obligeait les joueurs à coopérer pour gagner.

"Nous avons décidé de nous éloigner du romantisme et de créer un jeu enraciné dans le réalisme", raconte-t-il.

Si l'Armée populaire de libération chinoise (APL) prend suffisamment de villes-clés de l'île, Taïwan perd.

Certains pourraient penser que "2045" est réservé aux pro-indépendance de Taïwan, mais "n'importe qui avec une vision stratégique sur le conflit dans le détroit peut trouver des moyens de gagner", insiste M. Chang.

Mizo Games a levé quatre millions de nouveaux dollars taïwanais (122.160 dollars) via une cagnotte en ligne pour produire "2045", avec la promesse qu'il soit aussi proche de

la réalité que possible.

Dans leur entreprise, les créateurs ont consulté divers experts parmi lesquels militaires, analystes politiques et spécialistes de la sécurité nationale, tout en imaginant des cartes basées sur des exercices de l'armée chinoise qui ont vraiment eu lieu.

Ils sont même allés jusqu'à étudier des attaques bien réelles pour renforcer la crédibilité technique de leurs scénarios, dont celui du bombardement de l'immeuble le plus haut de Taïwan, la tour Taipei 101, représentée sur la boîte.

"Nous avons sans cesse affiné les détails, l'ampleur des dégâts, l'intensité de l'explosion, les effets de lumière et la présence d'avions en arrière-plan", retrace pour l'AFP Lai Boyea, concepteur visuel de "2045".

Ces dernières années, la Chine a intensifié sa pression sur Taïwan en déployant de plus en plus d'avions de chasse et de navires de guerre autour de l'île principale. Elle a aussi mené des exercices militaires majeurs simulant une attaque ou un blocus du territoire.

En décembre, la présidence taïwanaise a pour sa part organisé sa première simulation sur table d'opé-

rations militaires chinoises dans la région, pour se préparer à un éventuel combat.

Mais en réalité, Taïwan serait largement dépassé en termes d'effectifs et d'arsenal en cas de guerre avec le voisin chinois.

Si les créateurs de "2045" espèrent que le conflit restera confiné dans les salles de jeux, Lai Boyea pense que l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022 a rendu la menace d'une attaque chinoise sur Taïwan plus concrète.

"Vous vous imaginez, s'ils attaquaient, comment feraient-ils ?", interroge le concepteur.

"Plusieurs cartes du jeu décrivent ces possibilités, de l'atterrissage amphibie sur les plages taïwanaises aux incursions dans les régions centrales et du Sud", poursuit-il.

Et bien que "2045" ne puisse pas restituer la brutalité d'une vraie guerre, pour Ruth Zhong, il démontre que la volonté d'aider les autres a ses limites en temps de crise.

"Que ce soit dans un jeu ou la réalité, vos alliés ne vous soutiendront pas forcément de façon inconditionnelle", fait-elle valoir. "A la fin, tout dépend des intérêts".

# Driss Tahï: *Ecrire, c'est pour le plaisir de se raconter ses propres aventures*

*Driss Tahï, poète, romancier. Il a à son actif deux romans : Du Haut du balcon, Fracas de vagues au large d'El Jadida. Auteur de plusieurs recueils de poésie dont notamment "Les ruelles de l'enfance"*

*Des participations à divers recueils collectifs dont "100 poètes pour le grand Maghreb" et "Recueil de poésie internationale de cabra en Andalousie".*

**Libé : Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, soumis aux lecteurs ?**

**Driss Tahï :** J'aimerais d'abord rappeler qu'entre écrire et se faire publier il y a tout un monde, des tracés interminables que la plupart des auteurs connaissent, et dont certains qualifient communément de parcours du combattant.

Pourtant, mes tout premiers écrits remontent à loin. Ce sont au début des nouvelles dans des journaux ou des revues, puis de la poésie en recueils collectifs ou individuels, avant de passer au roman : "Du haut du balcon" en 2022, et puis "Fracas de vagues au large d'El Jadida" en 2024. Deux fictions inspirées de faits réels et historiques.

**Quel sont alors les auteurs ayant influencé votre façon de regarder les faits, et de les décrire ?**

Ils sont nombreux. Parmi lesquels certains marocains, maghrébins, égyptiens... je me sens davantage attiré depuis mon jeune âge par Zola, Hugo, Proust, Mirbeau, Malraux, Kundera, Céline, Duras, Amine Maalouf et Najib

Mahfoud entre autres. Sans oublier certains écrivains russes comme Tolstoï, Tchekhov, Dostoïevski, Pouchkine ou Gogol, dont les œuvres m'ont merveilleusement imprégné et marqué.

**Pour écrire faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à ses contraintes ? en est-il de même pour tous vos romans ?**

A chaque écrivain son rituel certes, de même qu'il n'y a pas de recette toute faite pour écrire. En ce qui me concerne je ne me soumetts à aucune contrainte. Une fois que l'idée principale est assez mûre, je réponde instinctivement à un besoin pressant d'isolement, qui se traduit par des randonnées pédestres ou des escapades en solitaire, la plupart du temps au bord de la mer, au fil duquel l'histoire s'esquisse, les personnages se dessinent, prennent petit à petit forme et vie. Cela pourrait prendre plusieurs jours pour que le roman se tisse et se structure dans ma tête. Quant à l'acte d'écriture en lui-même, c'est une pulsion qui se manifeste un matin,



comme une envie de se libérer d'un poids, pour le coucher sur du papier de peur d'en perdre la substance. Et le flux commence, se poursuit durant des semaines, entrecoupé par des arrêts nécessaires pour la documentation et peut-être aussi par des visites à certains lieux en rapport avec les faits imaginés.

**« Ecrire c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire qui est inexplicable » dit Françoise Sagan dans un entretien qu'elle avait accordé au magazine littéraire en juin 1969.**

Ecrire c'est répondre à un besoin impérieux. C'est aussi pour le plaisir de se raconter ses propres aventures ; s'entendre parler en relisant ses propres écrits procure une sensation de grand bonheur. Cependant, le plaisir est plus intense encore chez l'écrivain, dépourvu du moindre nombrilisme, lorsqu'il partage généreusement avec les autres ce qu'il a composé, élaboré de façon honnête. A cela, personnellement je ne trouve

rien d'inexplicable

**Pour Proust la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?**

Tout à fait d'accord avec la citation de ce grand écrivain. Un romancier (surtout comme Proust) grâce à son imagination et son génie est capable de transcender de manière solennelle le quotidien, et d'amplifier des événements banals, transformant avec talent une situation ordinaire, en lui insufflant une dimension parfois spirituelle, pour créer des émotions et s'évertuer à les intensifier sans s'écarter du vraisemblable, entraînant ainsi le lecteur dans des espaces de vie vastes et inexplorés, méticuleusement peuplés de personnages atypiques ou communs, mais toujours marquants.

**Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence d'une morale**

**manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?**

L'ambiguïté intentionnelle ou non, enrichit le roman et lui confère un caractère plutôt complexe et nuancé, loin de tout manichéisme. "L'ambiguïté est une richesse." Selon Jorge Luis Borges. Elle ouvre à mon avis comme une brèche qui invite le lecteur à s'y introduire, et lui offre ainsi l'occasion de participer à l'ouvrage, lui laissant le loisir d'user de son imagination pour une interprétation différente de celle de l'auteur par exemple, ou bien pour une alternative à une issue dans le texte.

Dans du "Du haut du balcon" et dans "Fracas de vagues..." j'ai mis en scène dans certains passages des personnages face à des situations ambiguës, qui peuvent être interprétées de plusieurs façons, ce qui ouvre implicitement la voie pour imaginer d'autres solutions ; c'est aussi et du moins l'avis de quelques-uns de mes lecteurs.

**Propos recueillis par Abdelkrim Mouhoub**

## Chili : Le retour au pays des enfants adoptés illégalement à l'étranger

Quarante ans après avoir été séparées de force, Adamary García et sa mère biologique se sont retrouvées samedi à l'aéroport de Santiago. Leur longue et émouvante étreinte illustre le drame des milliers de bébés chiliens illégalement adoptés à l'étranger.

"Le plus dur est passé", s'est exclamée Edita Bizama, 64 ans, en relâchant enfin sa fille. Vêtue d'une chemise blanche à manches courtes, Adamary García, 41 ans, a débarqué à Santiago avec quatre autres Chiliennes adoptées illégalement comme elle aux États-Unis. Elle est arrivée en provenance de Porto Rico, où elle travaille dans le secteur financier. En route pour ces retrouvailles, elle s'est entretenue avec l'AFP dans un hôtel de Houston, au Texas. C'est en pleurs qu'elle a raconté comment, à huit ans, elle a découvert par hasard son adoption, un fait qu'elle a ensuite "mis de côté".

Aujourd'hui, elle voit les choses différemment : "J'ai de la chance. J'ai ma mère et mon père, et maintenant une autre mère et trois frères et sœurs". Elle raconte s'être reconnue, dès le premier appel vidéo, dans le visage de sa mère. "Je me suis dit : ça c'est moi, c'est comme ça que je serai" plus tard.

En octobre, elle a obtenu la confirmation de ses origines grâce à un test ADN, puis a organisé les retrouvailles au Chili avec l'aide de Connecting Roots, une fondation qui depuis 2021 aide à retrouver les familles de Chiliens enlevés à la naissance et adoptés aux États-Unis.

Adamary fait partie des 20.000 enfants séparés de leur mère entre 1950 et 1990 au Chili, selon un rapport du juge chargé de l'affaire à



l'époque, Mario Carroza. La plupart de ces séparations ont eu lieu sous la dictature du général Augusto Pinochet (1973-1990), selon des documents judiciaires.

A ce jour, aucune condamnation n'a été prononcée dans cette affaire, orchestrée par une véritable mafia impliquant des médecins, des travailleurs sociaux et des juges.

A certaines mères, après avoir accouché, on annonçait que leur bébé "était mort sans jamais leur rendre le corps", explique à l'AFP Juan Luis Insunza, vice-président de Connecting Roots. D'autres mères "ont été manipu-

lées pour donner (leur enfant) en adoption, par le biais de ruses, pressions ou menaces", ajoute-t-il, précisant que les victimes étaient principalement des femmes pauvres.

Leur bébé était confié à des étrangers prêts à payer jusqu'à 40.000 dollars pour une adoption présentée comme légale. Sa fondation a résolu 36 cas. Celui d'Adamary a commencé à se dénouer en 2024, après qu'elle ait lu un rapport sur le vol de bébés au Chili. Aujourd'hui, elle affirme ne nourrir aucun ressentiment, mais "seulement de l'amour", estimant que tant sa mère biologique que sa

mère adoptive "sont des victimes".

Avant les retrouvailles à Santiago, Edita Bizama a raconté son drame à l'AFP dans le port de San Antonio, à 100 km de Santiago, face à la mer. Lorsque sa fille est née en 1984, elle avait 23 ans, deux enfants à élever et travaillait comme employée de maison à Quintero, une ville éloignée de la capitale. "Je travaillais pour nourrir mes enfants. C'est tout ce qui comptait", confie-t-elle le regard empreint de tristesse.

Malgré les difficultés, elle avait décidé d'avoir un troisième enfant, mais une assistante sociale lui dit qu'elle ne pourrait pas l'élever à cause de sa situation précaire. Lorsque l'accouchement a eu lieu, "ils avaient déjà préparé tous les papiers". "Ils m'ont emmenée de l'hôpital à un bureau ou un tribunal, ont pris mes coordonnées et ont emporté le bébé. Ils me l'ont pratiquement arraché des bras", sanglote-t-elle.

Dans l'appartement de Doria García, une Américano-cubaine de 80 ans vivant à Coconut Creek, en Floride, les photos d'Adamary abondent à côté des drapeaux des États-Unis, de Cuba et du Chili. En 1984, elle s'est rendue dans le pays sud-américain pour accueillir sa fille de trois mois, qu'elle venait d'adopter, après avoir accompli "les formalités normales", assure-t-elle. "Je garde son visage gravé dans ma mémoire, son sourire, lorsqu'on me l'a remise", se souvient l'ancienne assistante médicale, qui a appris l'existence des bébés volés au Chili par sa fille. Aujourd'hui, elle se dit heureuse que cette dernière ait pu retrouver sa famille biologique. "C'est merveilleux d'avoir une famille qui apparaît soudainement comme ça".

## Recettes

### Paella mixte

#### Ingrédients :

250 g de riz  
350 g de poulet coupé en morceaux  
6 côtelettes d'agneau  
50 g de petits pois écossés  
100 g de courgettes coupées en 4  
100 g de fèves écossées  
1 poivron rouge grillé, pelé, épépiné et coupé en lanières  
1 oignon finement émincé  
2 gousses d'ail émincées  
1 c. à soupe de concentré de tomate  
10 cl d'huile d'olive  
2 pincées de pistils de safran  
1 bouquet de coriandre  
4 brins de thym frais  
85 cl de bouillon de poulet ou de légumes  
Sel et poivre

#### Préparation :

Dans une poêle à paella sur feu doux, faire chauffer l'huile d'olive et y faire dorer les morceaux de poulet et les côtelettes d'agneau. Les retirer et les réserver.

Dans la même huile, faire revenir l'ail et l'oignon émincés.

Ajouter le riz en remuant jusqu'à ce qu'il devienne translucide.

Mouiller avec le bouillon et incorporer le concentré de tomates. Ajouter les épices et les herbes.

A ébullition, baisser le feu et disposer les morceaux de poulet, les côtelettes et les légumes sur le riz.

Recouvrir d'une feuille de papier aluminium et laisser mijoter la paella à feu doux jusqu'à cuisson du poulet et absorption de la sauce.

Laisser reposer la paella 5 mn avant de la servir.



Bayt Mal Al-Qods Acharif

# Art & culture

## Signature à Ramallah d'une convention de partenariat pour soutenir les industries culturelles

L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, le ministère palestinien de la Culture et la Bibliothèque nationale palestinienne ont signé, récemment à Ramallah, une convention de partenariat visant à soutenir les industries culturelles, les bibliothèques, les documents et la protection des archives historiques d'Al-Qods.

L'accord a été paraphé par le directeur chargé de la gestion de l'Agence, Mohamed Salem Cherkaoui, le représentant du ministère palestinien de la Culture, Jad Ghazaoui, et le président de la Bibliothèque nationale palestinienne, Aissa Kraka, en présence du sous-secrétaire du ministère des Affaires d'Al-Qods, Saïd Yaqeen, et de l'ambassadeur du Maroc en Palestine, Abderrahim Meziane.

Il vise à renforcer la coopération et le partenariat dans les domaines de soutien des industries culturelles, ainsi qu'en matière d'organisation des expositions et des activités culturelles et de protection des archives historiques d'Al-Qods, en plus de l'échange d'expertises et de contenus médiatiques et de l'appui des projets de recherche relatifs au patrimoine culturel palestinien.

La convention prévoit aussi la mise en œuvre de programmes communs de documentation et de préservation des documents palestiniens, en coopération avec les institutions marocaines, ainsi que la promotion de la ville d'Al-Qods sur les plans culturel et historique.

Il s'agit également de tirer profit de la présence du Centre culturel marocain Bayt Al-Maghrib à Al-Qods, de soutenir ses activités et programmes pour réaliser ses objec-



tifs, en tant que lieu phare ouvrant au service de la promotion des liens des Marocains avec Al-Qods Acharif et de la préservation de l'identité palestinienne d'Al-Qods, et son legs culturel et urbain.

La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de l'appui apporté par l'Agence Bayt Mal Al-Qods aux efforts des institutions nationales palestiniennes pour protéger la Ville Sainte, préserver son patrimoine religieux et civilisationnel et mettre en lumière son identité singulière.

A cette occasion, M. Cherkaoui a indiqué que l'Agence Bayt Mal Al-Qods compte sur ce partenariat avec le ministère de la Culture et la Bibliothèque nationale de Palestine pour mettre en avant la présence du Maroc à Al-Qods et en Palestine, à travers les documents palestiniens conservés dans cette bibliothèque riche en vue de promouvoir le rayonnement de la civilisation marocaine et de faire connaître ses diffé-

rents affluents et valeurs, non seulement en Palestine, mais dans tout le Moyen-Orient.

La présence du Centre culturel Bayt Al-Maghrib à Al-Qods est en soi un symbole des liens et de la symbiose historiques entre les Marocains et les Palestiniens, une relation qui témoigne clairement de la présence marocaine exceptionnelle, y compris à travers les conventions, les documents et les waqfs, a-t-il expliqué.

A cet égard, M. Cherkaoui a rappelé les actions initiées par l'Agence dans les domaines culturel, de la pensée et de la créativité, à commencer par la mise à niveau des infrastructures des centres culturels palestiniens dans la ville, dont le Centre culturel Yabous, auquel l'Agence a alloué récemment un budget d'un million d'euros, afin de requalifier ses espaces, dont la salle Mahmoud Darwich et la salle de

Marrakech.

L'Agence poursuit son soutien au Centre culturel palestinien à Al-Qods, dans le cadre du programme annuel d'animation culturelle, en finançant l'organisation d'expositions artistiques, de salons du livre et d'activités artistiques et créatives destinées à différentes catégories, y compris les enfants, en collaboration avec le Théâtre national "El Hakawati", l'Institut Edward Said et d'autres associations.

Le directeur de la Bibliothèque nationale, Aissa Kraka, a de son côté insisté sur l'importance des efforts déployés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods pour maintenir les Maqdesis sur leur terre et renforcer leur résilience, estimant que cet accord contribuera sans doute à soutenir les efforts des institutions nationales palestiniennes pour protéger Al-Qods et préserver son patrimoine religieux et civilisationnel.

De même, M. Kraka a exprimé la volonté de la Bibliothèque nationale palestinienne de coopérer avec l'Agence Bayt Mal Al-Qods et de l'accompagner dans ses projets visant à mettre en valeur l'identité historique de la ville sainte en tant que ville symbole des valeurs de paix, de tolérance et de coexistence.

Cette rencontre interactive a été marquée par des lectures de poèmes du poète marocain Mourad Kadiri et du poète palestinien Moataz Al-Qutb, la projection d'un documentaire intitulé "Le Maroc aux yeux des Palestiniens", et consacré à certains aspects des relations entre le Maroc et la Palestine, ainsi que par l'inauguration d'une exposition sur les réalisations de l'Agence dans la Ville d'Al-Qods et la bande de Gaza.

## Amazon se met au doublage IA de séries et films sur sa plateforme Prime Video

Amazon a annoncé mercredi proposer désormais des versions doublées grâce à l'intelligence artificielle (IA), sans nouvel enregistrement de voix humaines, pour plusieurs films et séries disponibles sur sa plateforme de streaming Prime Video.

Un premier train de 12 films et séries vont ainsi bénéficier, selon les cas, de doublage en anglais et en espagnol destiné au marché latino-américain, selon un communiqué.

Parmi eux, les films "Mi Mama Lora" (2016) et "Long Lost" (2018) ou le long métrage animé "La Légende du Cid" (2003).

"Pour rendre sa vaste librairie en streaming accessible à davantage d'utili-

satateurs, Prime Video va commencer à proposer du doublage avec IA sur des films et séries qui n'auraient pas été doublés par ailleurs" par des acteurs humains, a indiqué Amazon.

YouTube a été la première plateforme vidéo à s'ouvrir franchement au doublage IA. Après une phase de tests, le site a ouvert très largement, en décembre, la possibilité pour les créateurs de contenu d'être doublé automatiquement.

Une vidéo postée en anglais est maintenant doublée, via l'IA, en français, allemand, hindi, indonésien, italien, japonais, portugais et espagnol.

Si elle est postée dans l'une de ces langues autres que l'anglais, elle ne sera

doublée que dans cette dernière.

Il ne s'agit néanmoins que de vidéos de créateurs, pas de films ou de séries.

Amazon est le premier à communiquer sur des programmes de fiction. Le groupe indique que des professionnels contrôleront la qualité du doublage avant mise en ligne.

Sollicité par l'AFP sur le sujet, Netflix, premier acteur du secteur, n'a pas donné suite dans l'immédiat.

Les partisans du doublage IA font valoir qu'il permet de proposer dans plusieurs langues des films insuffisamment populaires pour qu'un doublage soit justifié économiquement.

Ses détracteurs mettent en garde contre la menace qu'il fait peser sur l'in-

dustrie mondiale du doublage.

Plusieurs start-up se sont lancées sur ce créneau et proposent déjà des produits aboutis, tel DeepDub, qui peut même moduler l'accent du personnage dans une langue donnée.

Début janvier, la société Lumiere Ventures a annoncé que le film "Armor", avec à l'affiche Sylvester Stallone, sortirait sur Prime Video en France avec une version doublée en français qui recrée, avec l'IA, la voix de l'acteur Alain Dorval.

Ce dernier a été la voix française de Sylvester Stallone dans une trentaine de films, mais est décédé en février 2024.

L'affaire a suscité un tollé dans le milieu du doublage en France.

# "Les Nuits de Ramadan"

## Essaouira vibre aux rythmes des musiques soufies

La ville d'Essaouira accueillera chaque jeudi, tout au long du mois sacré de Ramadan, des soirées musicales soufies, organisées dans le cadre de la 2e édition du programme "Les Nuits de Ramadan".

Co-organisée par le Conseil communal d'Essaouira, la Société de développement local "Essaouira culture, arts, patrimoine, aménagement et développement", la Direction provinciale de la culture et l'Association Essaouira-Mogador, cette manifestation culturelle vise à raviver l'ambiance spirituelle et artistique authentique qui caractérise ce mois béni, indique un communiqué des organisateurs.

Ce programme constitue une véritable plateforme artistique et culturelle, alliant l'authenticité du patrimoine marocain et la spiritualité des chants soufis et traditionnels, souligne la même source, notant que chaque jeudi du mois de Ramadan, des soirées musicales auront lieu dans des lieux emblématiques d'Essaouira, tels que Dar Souiri et Bayt Dakira, offrant un espace de rencontre et d'échange entre les habitants de la ville et ses visiteurs dans une atmosphère empreinte de sérénité et de contemplation.

Les amateurs de musique spirituelle et soufie auront rendez-vous avec des soirées uniques qui ont débuté jeudi 6 mars à Dar



Souiri par une soirée de Melhoun, animée par la troupe "Malhouniate Essaouira", sous la direction de l'artiste Mohammed El Hallab, suivie d'une soirée féminine, le jeudi 13 mars à Bayt Dakira, avec la troupe "Haddarates Souiries", dirigée par l'artiste Latifa Boumazzough, font savoir les organisateurs.

L'ambiance spirituelle se poursuivra avec une nuit soufie Hamadouchi, le jeudi 20 mars, animée par les adeptes de la Zaouia Hmadcha d'Essaouira, sous la direction du Moqaddem

Hicham El Madi, ajoute le communiqué, précisant que le programme se clôturera le vendredi 28 mars, avec une soirée Aissaouiya, animée par la Zaouia Aissaoua, sous la direction de Saïd Loubane.

"Nous invitons tout un chacun à venir profiter de ces soirées uniques, reflétant la richesse et la diversité de la musique spirituelle marocaine, pour une expérience qui fusionne art, patrimoine et spiritualité, dans une ambiance exceptionnelle propre à ce mois sacré", conclut le communiqué.

## Bouillon de culture

### Chorégraphie

La compagnie Jil Z. est en résidence artistique, du 25 février au 8 mars à la salle Beckett de l'Institut français de Tanger, dans le cadre de la 2ème phase du projet de création d'une nouvelle pièce chorégraphique intitulée "Kilometers of Resistance". Interprétée par Mohammed Bouriri, Romane Piffaut et Mehdi Dahkan, cette pièce est un trio chorégraphique qui explore un élément fondamental de l'expérience humaine: la respiration. Bien plus qu'un simple mécanisme biologique, elle devient ici le vecteur d'un mouvement et d'un son en constante interaction.

En activant les mécanismes involontaires du corps, les interprètes génèrent des structures rythmiques et des motifs de mouvements qui insufflent une vitalité nouvelle aux formes traditionnelles.

S'appuyant sur l'Aïta, un art marocain mêlant chant, poésie et danse, cette pièce puise ses racines dans les communautés rurales où l'Aïta a historiquement joué un rôle central dans la résistance sociale et la résilience.

A travers ce projet, Mehdi Dahkan cherche à réinterpréter ces traditions, leur offrant une perspective contemporaine et universelle.

La première résidence s'est déroulée du 16 au 21 décembre 2024.

### Atelier

L'Institut Cervantès de Tanger organisera, le 8 avril, un atelier sous le thème "Un pot à crayons à ton goût", destiné aux enfants de 6 à 11 ans. Cet atelier, qui sera encadré par l'illustratrice Assia Mangad Riahi, aidera les enfants à garder leurs bureaux bien rangés en réalisant des pots à crayons originaux et très pratiques.

### Concert

L'Institut français de Tétouan abrite, samedi, un concert de musique dans le cadre des Nuits de Ramadan, qui propose une fusion jazz et sonorités andalouses avec Ahaddaf Project.

Incarnant une modernité enracinée dans l'héritage andalou marocain, Mohamed Ahaddaf invite le public à une exploration musicale où les sonorités traditionnelles rencontrent le jazz. Cette fusion unique reflète l'histoire d'une Méditerranée toujours en mouvement, ouverte aux influences et aux innovations, indique l'Institut.

Pensées autour des confluences méditerranéennes, les Nuits de Ramadan mettent en lumière la richesse et la variété des scènes musicales marocaine et française.

Elles s'inscrivent, cette année encore, dans l'esprit du mois sacré de Ramadan, où la spiritualité et le partage occupent une place centrale.

# Présentation par la troupe Chamat de la pièce théâtrale "Barid"

La troupe Chamat a présenté, mardi soir à la salle Bahmini de Rabat, sa pièce théâtrale intitulée "Barid", écrite et mise en scène par Bouselham Daïf et inspirée du roman "Courrier de nuit" de l'écrivaine libanaise Houda Barakat.

Cette pièce théâtrale, réunissant les artistes Abdelhaq Zerouali, Hind Belaoula, Soufiane Naim et Amine Belmaaza, retrace les histoires d'individus que l'on apprend à connaître à travers leurs lettres, écrites dans des moments difficiles et douloureux, sous le joug de la guerre et du déplacement, sans pouvoir arriver aux personnes auxquelles elles sont destinées.

Prenant forme sur une scène éclairée de lumières tamisées, cette œuvre artistique, avec son décor sobre et riche en symboles, reflétant la nostalgie qui

émane de la pièce théâtrale, met en avant des comédiens ayant réussi à représenter la tragédie existentielle vécue par des personnages épuisés par l'isolement, voulant à tout prix exprimer et alléger leurs peines grâce au contact humain.

Ce contact humain perdu est personifié dans la pièce de théâtre à travers le personnage du "facteur" à qui les personnages confient leurs peines et chagrins dans des lettres, espérant qu'il pourra les transmettre aux personnes auxquelles elles sont destinées, mais en vain, étant donné que la guerre a détruit les maisons et leurs adresses, faisant de ces courriers des histoires inconnues dans la sacoche et la conscience du facteur.

Dans une déclaration à la presse, M.

Daïf a expliqué que la mise en scène de cette pièce dans sa version actuelle a été un "défi majeur", soulignant qu'il s'agit de l'adaptation théâtrale d'un texte narratif à la structure complexe et que les deux œuvres diffèrent l'une de l'autre avec, d'un côté, la pluralité de l'espace, du temps et des perspectives qui caractérisent le roman et, de l'autre, la simplicité et la synthèse exigées par la structure théâtrale.

Voulant rester fidèle à l'esprit du roman et à l'essence de son message qui célèbre l'importance du contact humain dans les moments de guerre et de trouble, le dramaturge a précisé avoir eu recours à de multiples techniques théâtrales afin de consacrer davantage cette valeur humaine qui dépasse les frontières auprès du public marocain.

Dans une déclaration similaire, M. Zerouali s'est réjoui de participer à ce travail qui reflète "une pratique raffinée" du théâtre, compte tenu de ses complexités artistiques et littéraires, et qui véhicule des "valeurs humaines profondes", ajoutant que ce type d'œuvres vise à redonner ses lettres de noblesse au théâtre.

Ayant pour slogan "Théâtre citoyen, théâtre pour la vie", la troupe Chamat tient à sensibiliser le public à l'importance du théâtre dans la vie sociale et culturelle. Dans le cadre de son programme de résidence, la troupe offre un large éventail d'activités, notamment des ateliers de formation théâtrale encadrés par des lauréats de l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle (ISADAC).

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

JEU & LOISIRS

PURITANISME	FORMULAIRE TRAGÉDIE	INDIVIDU	FORME D'AVOIR ANTITOUT	LE MÊME VILLE DU NIGERIA	STADE MYTHIQUE DE TENNIS	QUARTIER D'ASSIUT	SUPLÉMENT
COUVERT DE DUNES		MIS HORS DE CAUSE	DE BAS EN HAUT NOUVEAU	SLAVE CADRE			
POSSESSIF		BOXON				DÉMASQUÉ	
LETTRES DE TIMOR		ARTICLE		PIGE	MÉLODIE		
		GRAND BOA BÉNIGNE					
FOND DE SOCIÉTÉ	BALAI		LAC DU Soudan HERSE		MACHIN À COUDRE		ÂGE
LÉGAT BERGE				COLÈRE PARTIE DU COSMOS			
		UNITÉS DE RÉSTANCE			LEVANT EN QUATRE SECRET		
MESURE DE L'ACUITÉ AUDITIVE							
FÊTU	EN LISTE FIN DE VERBE			FUN DIFFICULTÉ			FIN DE VERBE
			DÈS POTRON-MINET		PERSONNE SOTTE		
ÂGE			FORME D'ÊTRE		MANIER		

Solution mots flechés d'hier

BOURDON	B	SON NOM EST PERSONNE	DÉODORANT	D	DE BAS EN HAUT BEAUCOUP	RIEN	Z	RECU À LA NAISSANCE	I	ROMAINS	BRAVADE
ELU	L	EXISTER PORTEUR DE CHARGE	ÊTRE	E	BASE D'ENVOI DÉCISION	REIN	N	IND			
CHOISI COALITION	U	UNION	LAVE	R	INCE						
VETO	O	VÉNÉRE ASSISTÉE	A	D	O	R	E	F			
OPPOSITION CHAMBRE	S	SENAT	SAPÉS	C	OPIÉ	O	QUARTIER DE REIMS	E	I		
MÉTAL POSITION	L	CARDIN AUX	I	CHEVILLE	M	I	N	E	S	MANIÈRE	
OR	O	HYMNE PRISONS	D	E	TROISIÈME NOTE	M	I	P	S	A	
VIÈLLES	A	GEES	S	I	E	ARBRE CONIFÈRE	I	E	I	F	
NÉON	N	E	S	T	ASSISE	A	B	E	R	E	F
EGO	A	ALUMINIUM	E	B	E	R	L	U	E		
DU LATIN POUR MOI	L	A	S	A	QUARTIER DE SIBIL	VACHEMENT CONNUE	I	O	C		
HALTE	R	E	L	A	I	S	O	P	E	R	A
CRACK	A	S	L	U	E	S	E	R	E		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouyaa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma  
Youssef El Gahs

Mouna El Yousseoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**www.ojd.ma**

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Sectaire
- 2- Arme irrésistible – Alternative
- 3- Après dix – Deux fois savant – Verduce
- 4- Règle – Menue monnaie
- 5- Il s'exécute – Perroquet
- 6- Eau de France – Elu
- 7- Introduit – Au cœur de Pékin
- 8- Tranquillité
- 9- Aurochs – Râpés
- 10- Etat d'Europe – Fief de notaire

**VERTICALEMENT**

- 1- Liquide d'osto
- 2- Attacher – Mijoté
- 3- Cacha – Echiquier
- 4- Métal – Arme de maître
- 5- Ecourtée d'une voyelle – Patronne
- 6- L'Irlande du poète – Usé
- 7- Note – Possessif – Décret
- 8- « Plus mal » - Touché
- 9- Ordinaire – En dédale
- 10- Assassinée – Décret de tsar

### Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
2	4			1					8	2	6							
		3	9		4			7	3	4		8	6					
9				5	3	4	1			6	1	4	9		8			
	8		1				4	3		2					3			
6				3				5			3				1			
7	3				2		6			9							8	
	2	1	7	6				4	6	7	4		2		9			
3			4		8	1					1	9		4		5		
				9			8	2				5	6		1			
Difficile									Expert									
				4							3	5	2	7				
		8		7		9	4		5		6			1				
	1	3	8			7		2		2		7						
	9							4	8				7				6	
1				5				6		3						5		
5								3	2		1							9
3		7			8	6	9					4		6				
	4	9		3		2					6		3					2
			9						5	4	7	6						

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	T	R	I	M	O	I	N	E
2	R	I	E	U	S	E		V	I	S
3	O	S	T		O	M	B	R	E	S
4	V	E	R	T	E	B	R	E		E
5	I		A	S	T	R	E		M	S
6	D	O	M		E	E	S	T	I	
7	E	T	E	S		S	I	E	N	S
8	N	E	R	E	E		L	I	A	I
9	C	E	E		L	U		N	I	T
10	E	S		M	U	S	E	T	T	E

### Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
3	5	9	4	1	7	8	6	2	2	6	5	9	4	3	7	8	1
6	1	4	2	5	8	7	9	3	8	7	3	6	1	5	9	2	4
8	7	2	3	6	9	4	5	1	9	4	1	2	8	7	5	6	3
4	8	6	5	2	3	1	7	9	3	5	6	8	7	1	4	9	2
1	2	5	9	7	4	6	3	8	7	9	8	4	2	6	1	3	5
9	3	7	1	8	6	5	2	4	1	2	4	5	3	9	8	7	6
5	6	1	8	3	2	9	4	7	5	1	9	3	6	8	2	4	7
7	4	3	6	9	1	2	8	5	6	8	2	7	5	4	3	1	9
2	9	8	7	4	5	3	1	6	4	3	7	1	9	2	6	5	8
Difficile									Expert								
3	2	1	7	8	9	6	4	5	5	9	7	3	1	8	2	4	6
8	5	9	4	1	6	2	3	7	2	8	3	4	6	7	1	9	5
4	6	7	2	5	3	9	8	1	6	1	4	2	5	9	8	3	7
2	8	5	3	7	1	4	6	9	1	4	5	7	8	3	9	6	2
1	4	3	9	6	8	7	5	2	7	3	8	9	2	6	4	5	1
7	9	6	5	4	2	8	1	3	9	6	2	5	4	1	7	8	3
6	7	2	1	3	4	5	9	8	4	5	6	1	9	2	3	7	8
5	3	4	8	9	7	1	2	6	8	7	1	6	3	4	5	2	9
9	1	8	6	2	5	3	7	4	3	2	9	8	7	5	6	1	4

## Vingt-deuxième chapitre

- Combien de fois en votre vie, lui dit-elle avec la hauteur la plus sombre, combien de fois avez-vous ouï dire que j'avais déserté un projet une fois énoncé par moi ?

Après cette phrase, la duchesse se promena encore durant quelques minutes ; puis, s'arrêtant tout à coup, elle s'écria :

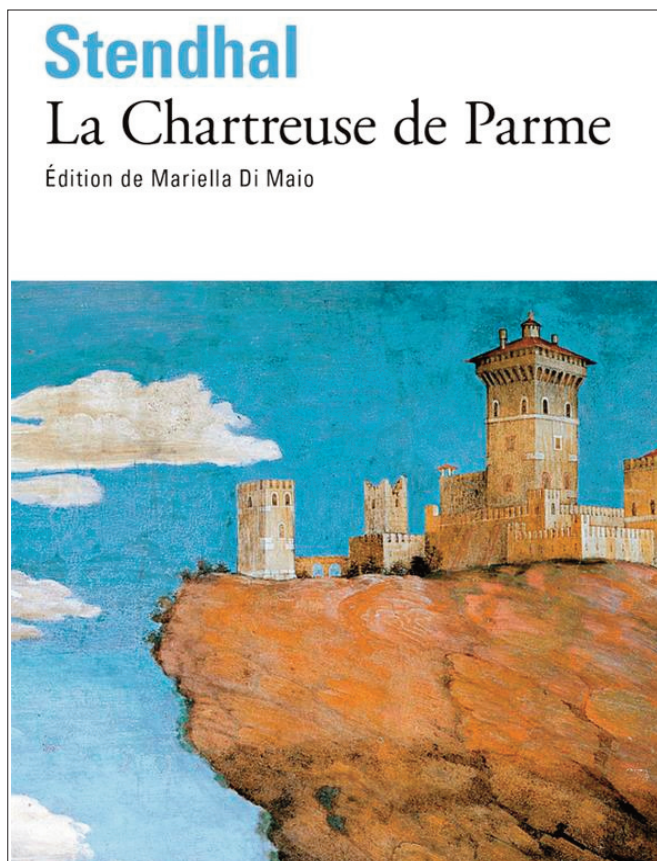
- C'est par hasard et parce qu'il a su plaire à cette petite fille, que la vie de Fabrice a été sauvée ! S'il n'avait été aimable, il mourait. Est-ce que vous pourriez me nier cela ? dit-elle en marchant sur Ludovic avec des yeux où éclatait la plus sombre fureur. Ludovic recula de quelques pas et la crut folle, ce qui lui donna de vives inquiétudes pour la propriété de sa terre de la Ricciarda.

- Eh bien ! reprit la duchesse du ton le plus doux et le plus gai, et changée du tout au tout, je veux que mes bons habitants de Sacca aient une journée folle et de laquelle ils se souviennent longtemps. Vous allez retourner à Sacca, avez-vous quelque objection ? Pensez-vous courir quelque danger ?

- Peu de chose, madame : aucun des habitants de Sacca ne dira jamais que j'étais de la suite de monsignore Fabrice. D'ailleurs, si j'ose le dire à madame, je brûle de voir ma terre de la Ricciarda : il me semble si drôle d'être propriétaire !

- Ta gaieté me plaît. Le fermier de la Ricciarda me doit, je pense, trois ou quatre ans de son fermage je lui fais cadeau de la moitié de ce qu'il me doit, et l'autre moitié de tous ces arrérages, je te la donne, mais à cette condition : tu vas aller à Sacca, tu diras qu'après-demain est le jour de la fête d'une de mes patronnes, et, le soir qui suivra ton arrivée, tu feras illuminer mon château de la façon la plus splendide. N'épargne ni argent ni peine : songe qu'il s'agit du plus grand bonheur de ma vie. De longue main j'ai préparé cette illumination ; depuis plus de trois mois j'ai réuni dans les caves du château, tout ce qui peut servir à cette noble fête ; j'ai donné en dépôt au jardinier toutes les pièces d'artifice nécessaires pour un feu magnifique ; tu le feras tirer sur la terrasse qui regarde le Pô. J'ai quatre-vingt-neuf grands tonneaux de vin dans mes caves, tu feras établir quatre-vingt-neuf fontaines de vin dans mon parc. Si le lendemain il reste une bouteille de vin qui ne soit pas bue, je dirai que tu n'aimes pas Fabrice. Quand les fontaines de vin, l'illumination et le feu d'artifice seront bien en train, tu t'esquiveras prudemment, car il est possible, et c'est mon espoir, qu'à Parme toutes ces belles choses-là paraissent une insolence.

- C'est ce qui n'est pas possible, seulement c'est sûr comme il est cer-



tain aussi que le fiscal Rassi, qui a signé la sentence de monsignore, en crèvera de rage. Et même... ajouta Ludovic avec timidité, si madame voulait faire plus de plaisir à son pauvre serviteur que de lui donner la moitié des arrérages de la Ricciarda, elle me permettrait de faire une petite plaisanterie à ce Rassi...

- Tu es un brave homme ! s'écria la duchesse avec transport, mais je te défends absolument de rien faire à Rassi ; j'ai le projet de le faire pendre en public, plus tard. Quant à toi, tâche de ne pas te faire arrêter à Sacca, tout serait gâté si je te perdais.

- Moi, madame ! Quand j'aurai dit que je fête une des patronnes de madame, si la police envoyait trente gendarmes pour déranger quelque chose, soyez sûre qu'avant d'être arrivés à la croix rouge qui est au milieu du village, pas un d'eux ne serait à cheval. Ils ne se mouchent pas du coude, non, les habitants de Sacca ; tous contrebandiers finis et qui adorent madame.

- Enfin, reprit la duchesse d'un air singulièrement dégagé, si je donne du vin à mes braves gens de Sacca, je veux inonder les habitants de Parme le même soir où mon château sera illuminé, prends le meilleur cheval de mon écurie, cours à mon palais, à Parme, et ouvre le réservoir.

- Ah ! l'excellente idée qu'a madame s'écria Ludovic, riant comme un fou, du vin aux braves gens de Sacca, de l'eau aux bourgeois de Parme qui étaient si sûrs, les misérables, que monsignore Fabrice allait être empoisonné comme le pauvre L...

La joie de Ludovic n'en finissait point ; la duchesse regardait avec complaisance ses rires fous ; il répétait sans cesse : Du vin aux gens de Sacca et de l'eau à ceux de Parme ! Madame sait sans doute mieux que moi que lorsqu'on vida imprudemment le réservoir, il y a une vingtaine d'années, il y eut jusqu'à un pied d'eau dans plusieurs des rues de Parme.

- Et de l'eau aux gens de Parme, répliqua la duchesse en riant. La promenade devant la citadelle eût été remplie de monde si l'on eût coupé le cou à Fabrice. Tout le monde l'appelle le grand coupable... Mais, surtout, fais cela avec adresse, que jamais personne vivante ne sache que cette inondation a été faite par toi, ni ordonnée par moi. Fabrice, le comte lui-même, doivent ignorer cette folle plaisanterie... Mais j'oubliais les pauvres de Sacca ; va-t'en écrire une lettre à mon homme d'affaires, que je signerai ; tu lui diras que pour la fête de ma sainte patronne il distribue cent se-

quins aux pauvres de Sacca et qu'il t'obéisse en tout pour l'illumination, le feu d'artifice et le vin ; que le lendemain surtout il ne reste pas une bouteille pleine dans mes caves.

- L'homme d'affaires de madame ne se trouvera embarrassé qu'en un point ; depuis cinq ans que madame a le château, elle n'a pas laissé dix pauvres dans Sacca.

- Et de l'eau pour les gens de Parme ! reprit la duchesse en chantant. Comment exécuteras-tu cette plaisanterie ?

- Mon plan est tout fait ; je pars de Sacca sur les neuf heures, à dix et demie mon cheval est à l'auberge des Trois Ganaches, sur la route de Casal-Maggiore et de ma terre de la Ricciarda ; à onze heures je suis dans ma chambre au palais, et à onze heures et un quart de l'eau pour les gens de Parme, et plus qu'ils n'en voudront, pour boire à la santé du grand coupable. Dix minutes plus tard je sors de la ville par la route de Bologne. Je fais, en passant, un profond salut à la citadelle, que le courage de monsignore et l'esprit de madame viennent de déshonorer ; je prends un sentier dans la campagne, de moi bien connu, et je fais mon entrée à la Ricciarda.

Ludovic leva les yeux sur la duchesse et fut effrayé ; elle regardait fixement la muraille nue à six pas d'elle, et, il faut en convenir, son regard était atroce. Ah ! ma pauvre terre ! pensa Ludovic ; le fait est qu'elle est folle ! La duchesse le regarda et devina sa pensée.

- Ah ! monsieur Ludovic le grand poète, vous voulez une donation par écrit : courez me chercher une feuille de papier. Ludovic ne se fit pas répéter cet ordre, et la duchesse écrivit de sa main une longue reconnaissance antidatée d'un an, et par laquelle elle déclarait avoir reçu, de Ludovic San-Micheli la somme de 80.000 francs, et lui avoir donné en gage la terre de la Ricciarda. Si après douze mois révolus la duchesse n'avait pas rendu lesdits 80.000 francs à Ludovic, la terre de la Ricciarda resterait sa propriété.

Il est beau, se disait la duchesse, de donner à un serviteur fidèle le tiers à peu près de ce qui me reste pour moi-même.

- Ah ça ! dit la duchesse à Ludovic, après la plaisanterie du réservoir, je ne te donne que deux jours pour te réjouir à Casal-Maggiore. Pour que la vente soit valable, dis que c'est une affaire qui remonte à plus d'un an. Reviens me rejoindre à Belgirate, et cela sans le moindre délai ; Fabrice ira peut-être en Angleterre où tu le suivras.

Le lendemain de bonne heure la duchesse et Fabrice étaient à Belgirate.

(A suivre)



**المملكة المغربية**  
**وزارة التعليم العالي والبحث العلمي**  
**جامعة الكفاءات المهنية بطنجة**  
**الكلية المهنية**  
**قسم الدراسات والبحوث**

**قرار لرئيس جماعة أولاد يعرش بإلغاء الإعلان عن امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 الذي سبق نشره بجريدتي الاتحاد الاشتراكي و ليبراسيون بتاريخ 2025/3/06**

بناء على الظهير الشريف رقم : 1.58.008 بتاريخ 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة للنظام الأساسي العام للوظيفة العمومية كما وقع تغييره وتتميمه .  
بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 صادر في 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.  
بناء على المرسوم رقم 2.77.738 بتاريخ 13 شوال 1397 "27 شتنبر 1977" بمثابة للنظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات كما وقع تغييره وتتميمه.  
بناء على المرسوم الملكي رقم 67-401 مؤرخ في 22 يونيو 1967 بمن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج اسلاك و درجات و مناصب الإدارات العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.  
بناء على المرسوم رقم 403-04-2 الصادر في 29 شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) المتعلق بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة و الإطرار.  
بناء على المرسوم رقم 451-17-2 الصادر في 23 نونبر 2017 بمن نظام المحاسبة العمومية للجماعات و مؤسسات التعاون بين الجماعات.  
و بناء على القرارات الصادرة بتحديد إجراءات تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج مختلف الدرجات.

**قرر ما يلي**

**مادة فريدة : يلغى الإعلان عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية المنشور بجريدتي الاتحاد الاشتراكي و ليبراسيون بتاريخ 2025/03/06 و يؤول الى تاريخ لاحق.**

N° 1250/PA

**AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES RESIDENTS**

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca organise le 09/04/2025 un concours pour le recrutement de 323 résidents pour le Centre Hospitalier Ibn Rochd de Casablanca, répartis comme suit :

- **Spécialités médicales : 193 postes (139 postes avec contrat, 49 sans contrat pour les marocains et 05 sans contrat pour les étrangers)**
- **Spécialités chirurgicales : 91 postes (56 postes avec contrat, 32 sans contrat pour les marocains et 03 sans contrat pour les étrangers)**
- **Spécialités biologiques : 19 postes (11 postes avec contrat et 07 sans contrat pour les marocains et 01 sans contrat pour les étrangers)**
- **Spécialités pharmaceutiques : 20 postes (12 postes avec contrat et 07 sans contrat pour les marocains et 01 sans contrat pour les étrangers)**

Les candidats désirant se présenter au concours de résidanat doivent impérativement et exclusivement s'inscrire en ligne via le lien sur le site de la faculté [www.fmpc.ac.ma](http://www.fmpc.ac.ma). La date limite pour le dépôt des candidatures est le 24/03/2025.

**Les candidats doivent obligatoirement déposer les pièces suivantes :**

- La carte nationale d'identité, la carte séjour ou le passeport pour les candidats étrangers.
- Diplôme de doctorat.
- Attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers.

**Important :** Toutes les pièces jointes doivent être lisibles.

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca – 19, Rue Tarik Bnou Ziad, Casablanca – B.P. 9154, Mrs Sultan, Casablanca – Tél : 05 22 27 16 30 – Fax : 05 22 26 14 53

N° 1251/PA

**المملكة المغربية**  
**وزارة الداخلية**  
**جهة مراكش اسفي**  
**إقليم اسفي**  
**دائرة عمدة**  
**قيادة الكرواني**  
**جماعة الكرواني**

البرنامج التوعفي للصفقات العمومية وسندات الطلب المرفوع إبرامها من طرف الجماعة الوابية الكرواني برسم سنة 2025

تفعيلا للتخصيصات المادة 14 من المرسوم رقم 2.12.349 الصادر في 08 جمادى الأولى 1434 (20 مارس 2013) المتعلقة بالصفقات العمومية، تم اعداد البرنامج التوعفي للصفقات برسم السنة المالية 2025 لجماعة الكرواني كما يلي:

**الاشغال**

موضوع الاشغال	نوع الاشغال	مكان الاشغال	طرق الارام	الفترة المحتملة لظرفها
المسالك و الحارات الجماعية	بناء مسالك طرقية	عدد من دواير الجماعة	صفقة	خلال النصف الأول من سنة 2025
تأهيل مركز جماعة الكرواني الشطر الثاني	تأهيل مركز جماعة الكرواني الشطر الثاني	جماعة الكرواني	صفقة	خلال سنة 2025
توسيع الشبكة الكهربائية – الشطر الثالث	كهرباء	عدد من دواير الجماعة	صفقة	خلال النصف الأول من سنة 2025
بناء وتهيئة حسيبان	بناء وتهيئة حسيبان	جماعة الكرواني	صفقة	خلال سنة 2025

**صيانة**

موضوع الصيانة	نوع الصيانة	مكان التنفيذ	طرق الارام	الفترة المحتملة لظرفها
الصيانة و المحافظة على البنيات الادارية	الصيانة و المحافظة على البنيات الادارية	ابار بزواب جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الأول من السنة
صيانة واصلاح السيارات و الآليات	صيانة واصلاح السيارات و الآليات	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الأول من السنة
مصاريف مختلفة للخدمات الرقمية : صيانة واصلاح البرنامج المعلوماتي الخاص بالحالة المدنية	صيانة واصلاح البرنامج المعلوماتي الخاص بالحالة المدنية	مكتب الحالة المدنية	سند طلب	خلال سنة 2025
الصيانة الاعيادية للمناطق الحضارة والحداثي والحارات	صيانة المناطق الحضارة والحداثي	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الأول من السنة
صيانة مقر الجماعة	صيانة مقر الجماعة	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الأول من السنة

**التوريدات**

موضوع التوريدات	نوع التوريدات	مكان التنفيذ	طرق الارام	الفترة المحتملة لظرفها
شراء لوازم المكتب، مواد الطباعة، ومطبوعات	شراء لوازم المكتب، مواد الطباعة، أوراق ومطبوعات	مقر الجماعة	سند الطلب	خلال سنة 2025
شراء لوازم العتاد التقني والمعلوماتي	شراء لوازم العتاد التقني والمعلوماتي	مقر الجماعة	سند الطلب	خلال سنة 2025
شراء الوقود والزيوت	شراء الوقود والزيوت	السيارات التابعة للجماعة	سند الطلب	خلال سنة 2025
قطع الغيار والإطارات للسيارات والآليات	اقتناء قطع الغيار والإطارات للسيارات والآليات	مرباب الجماعة	سند الطلب	خلال سنة 2025
شراء المواد الخام من القالغ	شراء المواد الخام من القالغ	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الأول من السنة
شراء العتاد الكهربائي الصغير	شراء العتاد الكهربائي الصغير	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الأول من السنة
الخدمات الرقمية	الخدمات الرقمية	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الأول من السنة
شراء الأشجار والأغراس	شراء الأشجار والأغراس	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال سنة 2025
شراء البلور و الاقلام للمعارس و المشاتل	شراء البلور و الاقلام للمعارس و المشاتل	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال سنة 2025
العتاد المعلوماتي ، البرمجيات و الرخص الرقمية	شراء ثلاثة حواسيب محمولة مع ماسحة ضوئية	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الأول من السنة
اصلاح اعمدة كهربائية بزواب الجماعة	اصلاح اعمدة كهربائية بزواب الجماعة	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الأول من السنة
شراء عتاد الصيانة	عتاد الصيانة	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الأول من السنة
شراء خيمين مجهزين بكراسي و زراي	شراء خيمين مجهزين بكراسي و زراي	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الثاني من السنة
شراء علامات الشهور الطرقي	شراء علامات الشهور الطرقي	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الثاني من السنة
شراء حاويات بلاستيكية لجمع النفايات	شراء حاويات بلاستيكية لجمع النفايات	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الثاني من السنة
شراء – logiciel ANTI VIRUS	شراء – logiciel ANTI VIRUS	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الثاني من السنة
اقتناء خمسة حواسيب للمكتب مجهزة بطابعات وكذا ثلاثة حواسيب محمولة و ناسخة	اقتناء خمسة حواسيب للمكتب مجهزة بطابعات وكذا ثلاثة حواسيب محمولة و ناسخة	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الثاني من السنة
ربط سفريات عمومية بأداء الصالح للشرب	الماء الصالح للشرب	جماعة الكرواني	صفقة	خلال سنة 2025

**الخدمات**

موضوع الخدمات	نوع الخدمات	مكان التنفيذ	طرق الارام	الفترة المحتملة لظرفها
التامين	- تامين السيارات - تامين اليد العاملة - تامين أعضاء المجلس - تامين التسيير التامين عن المسؤولية المدنية	الإدارة الجماعية	التعاقد	خلال سنة 2025
الاقامة و الاطعام و الاستقبال	الاقامة و الاطعام و الاستقبال	جماعة الكرواني	سند الطلب	خلال النصف الأول من السنة

N° 073/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA  
SRAGHNAS  
CERCLE  
DE TAMELLALET  
CAÏDAT DE ZEMRANE  
CHARQUIA  
COMMUNE ZEMRANE  
CHARQUIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° : 02/2025  
(Séance publique)

Le : mercredi 09/04/2025 à 11 : 00 H , il sera procédé dans le bureau de président de la Commune Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sraghnas à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : 02/2025 Relatif aux : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : CREUSEMENT ET EQUIPEMENT D'UN PUIT ET CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR DE 25 M3 A LA COOPERATIVE ESSALAMA A LA COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Commune Zemrane Charquia ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma .

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 326 262.00 DHS (TROIS CENT VINGT SIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE DEUX DHS 00 CENTIMES) TTC .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 6 000.00 DH (six mille dirhams) .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-341 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma Conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

Il est prévu une visite des lieux le : 03/04/2024 à 11 : 00 H du matin le rendez-vous aura lieu au siège de la commune.

N° 1252/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province D'El Kelaa  
Sraghnas  
Cercle de Tamellalet  
Caïdat de Zemrane  
Charquia  
Commune Zemrane  
Charquia  
Avis d'appel d'offres  
ouvert national  
N° : 03/2025  
(Séance publique)

Le : mercredi 16/04/2025 à 11 : 00 H , il sera procédé dans le bureau de président de la Commune Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sraghnas à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : 03/2025 Relatif aux : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : CREUSEMENT ET EQUIPEMENT D'UN PUIT ET CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR DE 25 M3 AU DOUAR OULED BOUROUIS A LA COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Commune Zemrane Charquia ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma .

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 326 262.00 DHS (TROIS CENT VINGT SIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE DEUX DHS 00 CENTIMES) TTC .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 6 000.00 DH (six mille dirhams) .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-341 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma Conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

Il est prévu une visite des lieux le : 08/04/2025 à 11 : 00 H du matin le rendez-vous aura lieu au siège de la commune.

N° 1253/PA

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA SRAGHNA  
CERCLE DE TAMELLALET  
CAÏDAT ZEMRANE CHARQUIA  
COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA

**PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL**

MAITRE D'OUVRAGE : **COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA**  
ANNEE BUDGETAIRE : 2025  
Le programme prévisionnel des marchés que commune Zemrane Charquia envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 – 2027 est présenté ci- après:

**ANNEE BUDGETAIRE : 2025**

I- Prestations de : **TRAVAUX**

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	OBSERVATIONS
1	CONSTRUCTION DES PISTES EN BICOUCHE D'UNE LONGUEUR DE 10.5 KM AUX DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE	DIFFERENTS DOUARS DE LA C. T ZEMRANE CHARQUIA		A.O.O	Mars 2025	
2	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : CREUSEMENT D'UN PUIT ET CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR DE 25 M3 AU DOUAR OULED BOUROUIS A LA COMMUNE	DOUAR OULED BOUROUIS		A.O.O	Mars 2025	
3	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : CREUSEMENT D'UN PUIT ET CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR DE 25 M3 A LA COOPERATIVE ESSALAMA A LA COMMUNE	COOPERATIVE ESSALAMA		A.O.O	Mars 2025	
4	EQUIPEMENT DU PUIT AU DOUAR OULED MHAMED BEN YAHIA A LA COMMUNE	DOUAR OULED MHAMED BEN YAHIA		A.O.O	Mars 2025	
5	EQUIPEMENT DU PUIT A LA COOPERATIVE EL HOURIA A LA COMMUNE	COOPERATIVE EL HOURIA		A.O.O	Mars 2025	
6	TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION DES PUITES DES DOUARS : OULED MANSOUR BEN AHMED ET EL KARIA ESSAIDIA A LA COMMUNE	OULED MANSOUR BEN AHMED ET EL KARIA ESSAIDIA		BC	AVRIL 2025	
7	EQUIPEMENT DU PUIT DE DOUAR EL KARIA ESSAIDIA A LA COMMUNE	DOUAR EL KARIA ESSAIDIA		BC	AVRIL 2025	
8	EQUIPEMENT DE PLAQUES D'ENERGIE SOLAIRE DU PUIT DE DOUAR OULED MAAZOUZ A LA COMMUNE	DOUAR OULED MAAZOUZ		BC	AVRIL 2025	

II- Prestations de **FOURNITURES**

N°	OBJET	ESTIMATION PREVISIONNELLE	LIEU DE LIVRAISON	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	OBSERVATIONS
1	ACHAT DE PETIT MATERIEL FONGIBLE DE DECORATION ET DE PAVOISEMENT		Siège de la commune	BC	Juin 2025	
2	FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS D'IMPRESSION, PAPERIE ET IMPRIMES		Siège de la commune	BC	Juillet 2025	
3	FOURNITURES POUR MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE		Siège de la commune	BC	Juillet 2025	
4	ACHAT DE PRODUITS DESINFECTANTS		Siège de la commune	BC	Juillet 2025	
5	ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN D'OUVRAGE D'ELECTRICITE PUBLIQUE		Siège de la commune	BC	Juin 2025	
6	ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU		Siège de la commune	BC	Octobre 2024	

III- Prestations de **SERVICES**

N°	OBJET	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	MODE DE PASSATION	Période	Observation
1	FRAIS D'HEBERGEMENT DE RESTAURATION ET DE RECEPTION		C. T ZEMRANE CHARQUIA	BC	JUN 2025	
2	ENTRETIEN ET REPARATION COURANT DE MATERIEL INFORMATIQUE		C. T ZEMRANE CHARQUIA	BC	OCTOBRE 2025	
3	HONORAIRES		C. T ZEMRANE CHARQUIA	BC	NOVEMBRE 2025	
4	FRAIS D'ASSURANCES DES VEHICULES ET ENGINES		C. T ZEMRANE CHARQUIA	BC	NOVEMBRE 2025	
5	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES EN BICOUCHE D'UNE LONGUEUR DE 5.00 KM AUX DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE		C. T ZEMRANE CHARQUIA	BC	AVRIL 2025	
6	ETUDE GENERALE		C. ZEMRANE CHARQUIA	A.O.O	AVRIL 2025	
7	LOCATION (LOCATION SOUKS D'OLIVES)		C. T ZEMRANE CHARQUIA	A.O.O	SEPTEMBRE 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

**ANNEE BUDGETAIRE : 2026**

I- Prestations de : **TRAVAUX**

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : CREUSEMENT D'UN PUIT ET CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR AUX DIFFERENTS DOUARS A LA COMMUNE	C. T ZEMRANE CHARQUIA
2	CONSTRUCTION DES PISTES EN BICOUCHE AUX DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE	C. T ZEMRANE CHARQUIA

II- Prestations de **FOURNITURES**

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	ACHAT DE PETIT MATERIEL FONGIBLE DE DECORATION ET DE PAVOISEMENT	C. ZEMRANE CHARQUIA
2	FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS D'IMPRESSION, PAPERIE ET IMPRIMES	C. ZEMRANE CHARQUIA
3	FOURNITURES POUR MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE	C. ZEMRANE CHARQUIA
4	ACHAT DE PRODUITS DESINFECTANTS	C. ZEMRANE CHARQUIA
5	ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU	C. ZEMRANE CHARQUIA

III- Prestations de **SERVICES**

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	FRAIS D'HEBERGEMENT DE RESTAURATION ET DE RECEPTION	C. T ZEMRANE CHARQUIA
2	ENTRETIEN ET REPARATION COURANT DE MATERIEL INFORMATIQUE	C. T ZEMRANE CHARQUIA
3	ENTRETIEN ET REPARATION DES VEHICULES ET ENGINES.	C. T ZEMRANE CHARQUIA
4	HONORAIRES	C. T ZEMRANE CHARQUIA
5	FRAIS D'ASSURANCES DES VEHICULES ET ENGINES	C. T ZEMRANE CHARQUIA
6	ETUDE GENERALE	C. T ZEMRANE CHARQUIA
7	LOCATION (LOCATION SOUKS D'OLIVES)	C. T ZEMRANE CHARQUIA

**ANNEE BUDGETAIRE : 2027**

I- Prestations de : **TRAVAUX**

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : CREUSEMENT D'UN PUIT ET CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR AUX DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE	C. T ZEMRANE CHARQUIA
2	CONSTRUCTION DES PISTES EN BICOUCHE AUX DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE	C. T ZEMRANE CHARQUIA

II- Prestations de **FOURNITURES**

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	ACHAT DE PETIT MATERIEL FONGIBLE DE DECORATION ET DE PAVOISEMENT	C. ZEMRANE CHARQUIA
2	FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS D'IMPRESSION, PAPERIE ET IMPRIMES	C. ZEMRANE CHARQUIA
3	FOURNITURES POUR MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE	C. ZEMRANE CHARQUIA
4	ACHAT DE PRODUITS DESINFECTANTS	C. ZEMRANE CHARQUIA
5	ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU	C. ZEMRANE CHARQUIA

III- Prestations de **SERVICES**

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	FRAIS D'HEBERGEMENT DE RESTAURATION ET DE RECEPTION	C. T ZEMRANE CHARQUIA
2	ENTRETIEN ET REPARATION COURANT DE MATERIEL INFORMATIQUE	C. T ZEMRANE CHARQUIA
3	ENTRETIEN ET REPARATION DES VEHICULES ET ENGINES.	C. T ZEMRANE CHARQUIA
4	HONORAIRES	C. T ZEMRANE CHARQUIA
5	FRAIS D'ASSURANCES DES VEHICULES ET ENGINES	C. T ZEMRANE CHARQUIA
6	ETUDE GENERALE	C. T ZEMRANE CHARQUIA
7	LOCATION (LOCATION SOUKS D'OLIVES)	C. T ZEMRANE CHARQUIA

N° 074/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRI-  
CULTURE, DE LA PÊCHE  
MARITIME, DU DEVE-  
LOPPEMENT RURAL ET  
DES EAUX ET FORÊTS  
DIRECTION PROVIN-  
CIALE DE L'AGRICUL-  
TURE DE MEKNES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIÉ N°  
10/2025/DPA/22  
Séance publique

Le Vingt Mars deux mille vingt cinq à onze heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès (DPAM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix, pour : ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE, DE LOGICIELS ET DE LICENCES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES. Cet appel d'offres est destiné aux Petites et Moyennes Entreprises

selon l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 Hija 1434(30 Octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : soixante treize mille deux cent dix-sept dirhams (73 200.00 DH TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille quatre cent dix-sept dirhams (1 400.00dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du Chaâbane 1444(08

Mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès (DPAM), sise au 9 rue Othmane Ben affane V.N Meknès, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 1258/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE NOUACEUR

COMMUNE  
OULED AZZOUZ  
Avis d'appel d'offres  
ouvert simplifié sur offres  
des prix n° 02/2025  
(Séance publique)

Le Mardi 25 Mars 2025 à 12 heures, il sera procédé, au bureau du président de la Commune Ouled Azzouz l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 02/2025 du Mardi 25 Mars 2025 pour l'achat des pneus au profit de la commune Ouled Azzouz. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de: 197 712,00 DHS TTC (CENT QUATRE VINGT DIX-SEPT MILLE SEPT CENT DOUZE DIRHAMS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :3 200,00 DHS (TROIS MILLE DEUX CENT DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 1259/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION DRAA TAFILALT  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
COMMUNE D'OUARZAZATE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 08/TDT/2025**

Le 03 Avril 2025 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la commune d'Ouarzazate, sise à avenue Mohamed V, Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : **Travaux d'aménagement de souk hebdomadaire à la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalet.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **30.000,00 dhs (Trente mille dirhams).**

Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate. L'estimation des coûts des travaux établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de: **1.900.440,00Dhs (Un million neuf cent mille quatre cent quarante Dirhams) TTC ;**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.  
\* Dossier technique composé de :

Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics (Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau)  
Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et la qualification exigée sont :

**Qualification**

Classe	4
Secteur	B Travaux routiers et voirie urbaine
Qualification	B1 (Travaux de terrassements routiers courants)

N° 1254/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION DRAA TAFILALT  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
COMMUNE D'OUARZAZATE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 10/TDT/2025**

Le 02 Avril 2025 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, sise à avenue Mohamed V, Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : **Travaux de revêtement des ruelles et trottoirs à Hay Al Mohammadi et Hay Oued Eddahab à la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalet.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **60.000,00 Dh (Soixante mille dirhams).**

Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate. L'estimation des coûts des travaux établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3 800 184,00 Dhs (Trois millions huit cent mille cent quatre vingt quatre Dirhams) TTC ;**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 8 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
\* Dossier technique composé de :

**Qualification**  
Ministère de l'Équipement

Classe	3
Secteur	B Travaux routiers et voirie urbaine
Qualification	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) B11 (Travaux de dallage et bétonnage de la voirie urbaine)

N° 1255/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم شيشاوة  
دائرة مجاط  
قيادة امروضة الزاوية النحلية  
جماعة الزاوية النحلية

**إعلان عن إجراء بحث عمومي**

يعلن السيد رئيس المجلس الجماعي للزاوية النحلية للعموم عن فتح بحث عمومي يتعلق بدراسة التأثير على البيئة لمشروع التطهير السائل لمركز جماعة الزاوية النحلية. يمكن للعموم الاطلاع على ملف البحث العمومي والسجلات المعدة لهذا الغرض من أجل تدوين ملاحظاتهم واقتراحاتهم طيلة مدة البحث العمومي لمدة 20 يوما ابتداء من يوم 24 مارس 2025.

N° 1256/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra  
Province de Béni- Mellal  
Secrétariat Général  
DBM/SM

المملكة المغربية  
الوزارة الداخلية  
العمالة اقليم شيشاوة  
التفاسط  
قيادة امروضة الزاوية النحلية

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 02/2025**

Le 17/03/2025 à 10h00 il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de la Division de l'action sociale DAS à la province de Béni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié N°02/2025 sur offres des prix relatif aux **06 objets** suivants :

N°	Objets	Estimations	Cautionnements provisoires	Adresses et téléphones
01	ACHAT DES EQUIPEMENTS POUR UNE UNITE D'ELEVAGE DES CAPRINS AU PROFIT DE LA COOPERATIVE ALMOTMIRA	160 000,00 MAD-TTC.	3 000,00 MAD	Douar Ait Toudert, Commune Guettaya, -KASBA TADLA /Tél : 060644242
02	ACHAT DES EQUIPEMENTS POUR UN CAMPING TOURISTIQUE MOBILE AU PROFIT DE LA COOPERATIVE AOUIGALE EAGLES	186 240,00 MAD-TTC.	3 000,00 MAD	ROUTE MARRAKECH 3007 EX SODEA commune OULED MBAREK province Béni Mellal /Tél 0669706996
03	ACHAT DE TRACTEUR AU PROFIT DE LA COOPERATIVE KHADAMAT GUETTAYA	240 000,00 MAD-TTC.	3 000,00 MAD	Ait rbaa douar ait moual Commune Guettaya, Province Béni Mellal, Tél : 0666343358)
04	ACHAT DES EQUIPEMENTS POUR UN ATELIER DE COUTURE AU PROFIT DE LA COOPERATIVE RIHAB AL AMAL	187 000,00 MAD-TTC.	3 000,00 MAD	DOUAR AIT LAARBI COMMUNE OULED SAID LOUED -KASBA TADLA Tél :0663605105
05	ACHAT DES EQUIPEMENTS POUR UNE UNITE D'EXTRACTION DES HUILES NATURELLES AU PROFIT DE LA COOPERATIVE ZANOUBIA	57 600,00 MAD-TTC.	1 000,00 MAD	DOUAR AIT JILALI COMMUNE OULED SAID LOUED -KASBA TADLA /Tél :0663820856
06	ACHAT DES EQUIPEMENTS DE FABRICATION DES GLACES AU PROFIT DE LA COOPERATIVE TIBLI GLASS	229 000,00 MAD-TTC.	3 000,00 MAD	Hay al kaachia ouled handan rue I n°55, Béni Mellal / Tél :0641456750

Le dossier d'appel d'offres de chaque objet doit être retiré à partir des adresses des coopératives indiquées ci-dessus.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis sous format papier aux bureaux de la DIVISION DE L'ACTION SOCIALE -DAS- PROVINCE BENI MELLAL.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 1257/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION DAKHLA OUED EDDAHAB  
PROVINCE OUED EDDAHAB  
CERCLE EL ARGOUB  
CAIDAT IMLILI  
COMMUNE TERRITORIALE IMLILI

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° : 04/2025/CI

Le jeudi 03 avril 2025 à 11h, il sera procédé à la salle du réunion au siège de la commune Imlili à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif aux travaux de construction d'un château à Labourda.

Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est de 15 000,00 dh (quinze mille dirhams 00cts).

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : huit cent onze mille cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams et soixante deux cts (811 199,72Dhs) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- déposer leur dossier par voie électronique sur le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et classification délivrée par le ministère de l'Équipement et du transport.

Secteur	Qualification demandée	Classe demandée
A	A6	5

N° 1260/PA

Royaume du Maroc  
Université Mohammed Premier  
Faculté de Médecine et de Pharmacie  
Oujda



المملكة المغربية  
جامعة محمد الأول  
كلية الطب والصيدلة  
وجدة

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER  
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE D'OUIDJA

#### AVIS DU CONCOURS DE RESIDANAT

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de 161 résidents civils, (123 postes avec contrat et 38 postes bénévoles (dont 34 pour les candidats nationaux et 04 pour les étrangers)), session du 09 avril 2025 répartis comme suit :

#### RESIDENTS CIVILS

- Spécialités médicales : 106 postes  
(81 postes avec contrat et 22 postes bénévoles et 03 postes bénévoles pour les candidats étrangers).
- Spécialités chirurgicales : 44 Postes  
(35 postes avec contrat et 08 postes bénévoles et 01 poste bénévole pour les candidats étrangers).
- Spécialités biologiques : 09 Postes  
(06 postes avec contrat et 03 postes bénévoles)
- Spécialités pharmaceutiques : 02 Postes  
(01 poste avec contrat et 01 poste bénévole)

Les candidats désirant se présenter au concours de résidanat doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant :

Résidanat en Médecine : [fmpo.ump.ma/residanat](http://fmpo.ump.ma/residanat)

Résidanat en Pharmacie : [fmpo.ump.ma/pharmacie](http://fmpo.ump.ma/pharmacie)

et déposer leurs demandes de candidature à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda avant le 25/03/2025.

#### Le dossier comporte :

- Une demande manuscrite de candidature indiquant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance, l'adresse, le numéro de téléphone du candidat, e-mail du candidat, la spécialité choisie (Médicale, Chirurgicale, Biologique ou pharmaceutique).
- Une photocopie légalisée du diplôme de doctorat.
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers.
- Deux (02) extraits d'acte de naissance moins de 3 mois.
- Photocopie de la CIN.

Le calendrier relatif au déroulement du concours sera affiché ultérieurement à la Faculté.

#### N.B :

- Les dossiers de demandes de concours doivent être déposés par le candidat lui-même à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Cellule Internat- Résidanat).

Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda – Tel : 0536 53 14 14. Fax : 0536 53 19 19

Site internet : <http://fmpo.ump.ma>

N° 1261/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة المحمدية  
الكتابة العامة  
ق.ت.ب/م ب

قرار عمالي رقم .....A.D..... الصادر بتاريخ 03 مارس 2025  
المتعلق بفتح البحث العمومي لمشروع التثمين الفلاحي و الغذائي للمعادن من أجل إنتاج  
مكملات غذائية لعلف الماشية بجماعة بني يخلف التابعة لعمالة المحمدية

#### إن عامل عمالة المحمدية

- بناء على مقتضيات الظهير الشريف رقم 1-75-168 الصادر بتاريخ 25 صفر 1397 (15 فبراير 1977)، المتعلق باختصاصات العمال كما تم تعديله وتتميمه بمقتضى الظهير الشريف بمثابة قانون رقم 1-93-293، الصادر بتاريخ 19 ربيع الثاني 1414 (06 أكتوبر 1993).
- بناء على مقتضيات الظهير الشريف رقم 1-15-84، الصادر بتاريخ 07 يوليوز 2015، والقاضي بتنفيذ القانون رقم 14-112 المتعلق بالعمالات والأقاليم.
- بناء على مقتضيات الظهير الشريف رقم 1-15-85 الصادر بتاريخ 07 يوليوز 2015، والقاضي بتنفيذ القانون رقم 14-113 المتعلق بالجماعات.
- بناء على القانون رقم 03-12 المتعلق بدراسات التأثير على البيئة الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 1-03-60 بتاريخ 10 ربيع الأول 1424 ( 12 مايو 2003)، ولاسيما المواد 9 و 10 و 12 منه .
- بناء على المرسوم رقم 2-04-564 الصادر في 5 ذي القعدة 1429 (4 نونبر 2008) يتعلق بتحديد كيفية تنظيم وإجراء البحث العمومي المتعلق بالمشاريع الخاضعة لدراسات التأثير على البيئة ولاسيما المواد 3 و 4 و 5 و 8 منه.
- بناء على الطلب الذي تقدم به مسير شركة STOCAMINE، لإجراء بحث عمومي بخصوص مشروع التثمين الفلاحي و الغذائي للمعادن من أجل إنتاج مكملات غذائية لعلف الماشية بجماعة بني يخلف التابعة لعمالة المحمدية .

#### يقرر ما يلي

**الفصل الأول :** يفتح البحث العمومي ابتداء من يوم الثلاثاء 18 مارس 2025 بمقر جماعة بني يخلف يتعلق بمشروع التثمين الفلاحي و الغذائي للمعادن من أجل إنتاج مكملات غذائية لعلف الماشية.

**الفصل الثاني :** يودع ملف البحث العمومي مرفقا بهذا القرار وكذا السجل المعد لتلقي ملاحظات واقتراحات السكان المعنيين بمقر جماعة بني يخلف ، طيلة 20 يوما وهي مدة البحث العمومي

**الفصل الثالث :** تتألف اللجنة المكلفة بإتجاز البحث العمومي من :

- ممثل السلطة الإدارية المحلية : رئيسا
- ممثل الجماعة : عضوا
- ممثلة السلطة الحكومية المكلفة بالبيئة : عضوة
- ممثل المديرية الإقليمية لوزارة الصناعة والتجارة : عضوا.

**الفصل الرابع :** مباشرة بعد انصرام مدة البحث العمومي يطلق السيد رئيس اللجنة سجل البحث العمومي ويوقعه من طرف أعضاء اللجنة المذكورة ويصدق اجتماعا معهم.

تعد اللجنة تقريرها متضمنا لمخلص عن ملاحظاتها ومقترحات السكان حول المشروع وترسله إلى السيد عامل عمالة المحمدية، داخل أجل ثمانية (08) أيام ابتداء من تاريخ إغلاق البحث العمومي.

**الفصل الخامس:** يتحمل صاحب المشروع المصاريف المترتبة عن البحث العمومي بما في ذلك نشر الإعلان عن البحث العمومي في جريدتين يوميتين على الأقل، من بينهما جريدة واحدة على الأقل باللغة العربية، مرخص لهما بنشر الإعلانات القانونية.

**الفصل السادس :** يعهد بتنفيذ هذا القرار إلى السيد رئيس اللجنة المكلفة بتنظيم البحث العمومي للمشروع المتواجد في دائرة نفوذه الترابي.

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة المحمدية  
الكتابة العامة  
رقم ق.ت.ب/م ب

3145

قرار عمالي رقم .....A.D..... الصادر بتاريخ 03 مارس 2025  
المتعلق بفتح البحث العمومي لمشروع التثمين الفلاحي و الغذائي للمعادن من أجل إنتاج  
مكملات غذائية لعلف الماشية بجماعة بني يخلف التابعة لعمالة المحمدية

السيدة و السادة المرسل إليهم:

- باشا بني يخلف
- رئيس جماعة بني يخلف
- تحت إشراف السيد باشا بني يخلف
- المديرية الجهوية للبيئة لجهة الدار البيضاء- سطات
- المدير الإقليمي لوزارة الصناعة والتجارة

"قصد التنفيذ"

المعلم  
سائر المكشوفين

N° 075/PC

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech –Safi  
Province Rhamna  
Groupement des  
Collectivités Territoriales  
Rhamna  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONALE N°  
01/2025/GCTR

Le 09/04/2025 à 11H30 Il sera procédé, dans les Bureaux du Conseil Groupement des Collectivités Territoriales Rhamn (Salle de Réunion), Siège Province Rhamna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert nationale sur offres de prix, N°01/2025/GCTR, Pour: ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE URBAIN HAY OUARDA, NIVEAU 1, A BENGUERIR - PROVINCE REHAMNA - Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 87.500,00 Dhs (Quatre Vingt Sept Mille Cinq Cent Dhs) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.750,00 (Mille Sept Cent dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procé-

dures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.

N° 1262/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EDUCATION  
NATIONALE,  
DU PRESCOLAIRE ET  
DES SPORTS  
Académie Régionale  
de l'Education et de la  
Formation De la région  
Fès - Meknès  
Direction provinciale de  
Taza.

AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE  
N° 21/DTZ/INV/2025

Le mardi 1 avril 2025 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue ALLAL EL FASSI TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 21/DTZ/INV/2025 du 1/04/2025 pour :

CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN INTERNAT AU LYCEE COLLEGIAT ZRARDA A LA COMMUNE ZRARDA A LA PROVINCE DE TAZA

• Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, HORS TAXE, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 4 150 000,00 DHS (QUATRE MILLIONS CENT CINQUANTE MILLE DHS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics

du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service de bâtiment équipement et patrimoine – Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine – Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.
- Soit les déposer par voie électronique.
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la Consultation architecturale.

N° 1263/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EDUCATION  
NATIONALE, D  
U PRESCOLAIRE  
ET DES SPORTS  
Académie Régionale de  
l'Education et de la Forma-  
tion De la région Fès -  
Meknès  
Direction provinciale  
de Taza.

AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE N°  
20/DTZ/INV/2025

Le Vendredi 21 mars 2025 à 10 heures, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°20/DTZ/INV/2025 du 21/03/2025 pour CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE EDUCATIF COMPOSE D'UNE ECOLE COMMUNAUTAIRE ET D'UN

LYCEE COLLEGIAT A LA COMMUNE DE GUELDA-MANE PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Cent onze mille six cent dirhams (111600,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :

Mille dirhams (1000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1264/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse,  
de la Culture et de la  
Communication  
Département de  
la Jeunesse  
Avis d'appel d'offres  
ouvert International  
n° 13 /2025

Le 24 Avril 2025 à 10h 30mn , Il sera procédé dans la salle de réunion du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert International , sur offres de prix, n° 13 /2025 pour objet: ACHAT DE LITERIE DESTINE AUX COLONIES DE VACANCES - LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de 13.800.000,00 dirhams TTC (Triez millions huit cent mille dirhams TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 250.000,00 dhs (deux cent cinquante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat au plus tard le 23 Avril 2025 avant 16 H ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 1265/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE DE BERKANE

AVIS DE REPORT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL N° BER 03/2025.

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique de Berkane, **annonce au public que l'avis d'appel d'offre ouvert national n° Ber 03/2025** relatif aux : **Travaux de construction des ouvrages de franchissement sur des pistes rurales dans les communes Fezouane, Madagh, Zegzel et Sidi bouhria, Province de Berkane** a connu le changement suivant :

**1. Au niveau de la date d'ouverture des plis :**

La date d'ouverture des plis prévue pour **Le 13/03/2025 à Onze(11) heures** est reportée au **26/03/2025 à Onze (11) heures**.

Le reste de l'avis reste sans changement.

N° 1266/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Préscolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès  
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 22/DTZ/INV/2025

Le **mardi 1 avril 2025 à 11 heures**, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres NATIONAL sur offre de prix n° 22/DTZ/INV/2025 du 1/04/2025 pour **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE EL QODS A LA COMMUNE TAHLA, PROVINCE DE TAZA.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Sept million six cent six mille sept cent cinquante-deux dirhams (7606752,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Vingt mille dirhams 20000,00 DH

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :** [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.

Il est exigé une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	3	A2

N° 1267/PA

المملكة المغربية  
وزارة التعليم  
والتربية والثقافة والعلوم  
قطاع الشباب  
Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
Département de la Jeunesse

**Avis rectificatif de  
L'appel d'offres ouvert international sur offres des prix  
n°07/2025**

Dans le cadre de l'Appel l'offres ouvert international sur offres des prix n°07/2025 Relatif à La réalisation des prestations événementielles dans le cadre de l'évènement « Marrakech capitale de la jeunesse du monde islamique pour 2025 » au profit du Département de la Jeunesse du Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication -en lot unique- publié aux journaux nationaux et au portail des marchés publics ([marchespublics.gov.ma](http://marchespublics.gov.ma))

**Au lieu de :**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **49 530 778,00 DHS TTC (Quarante-neuf Million Cinq Cent Trente Mille Sept Cent soixante-dix-huit Dirhams TTC).**

**Lire :**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **49.908.080,20 DHS TTC (Quarante-neuf Millions neuf cent huit mille quatre-vingt Dirhams et vingt centimes TTC).**

**LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.**

N° 1268/PA

« KIMO.BMS » SARL AU CONSTITUTION I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 03/01/2025, il a été institué une société SARL AU, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale : « KIMO.BMS » SARL AU.
- Forme : Société à Responsabilité Limitée Associé unique.
- Objet : LE NEGOCE ; COMMERCE EN TOUT LES PRODUITS D'OCCASION ; NEUF ET DIGITAL
- Siège social : N°235 HAY CHOUHADA TAOURIRT
- Durée : 99 ans.
- Capital social : 80 000,00 Dhs divisé en 100 parts de 800,00 Dhs chacune.
- Gérance : M. BOUANOUNOUNOU HAKIM, gérant unique pour une durée illimitée.
- Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.

II)- La société a été immatriculée au RC de Taourirt le 03/03/2025 sous le numéro de : 2097.

**N° 1276/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU PRÉSCOLAIRE & DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION CASSABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA AVIS D'APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ NATIONAL OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N° 1J/EXP/2025 (Séance publique)

1) Le vendredi 21 Mars 2025 à 10h 30 min, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié ouvert sur offre de prix d'objet : prestations de restauration et réception au profit des formateurs, des bénéficiaires et des organisateurs aux sessions de formation continue organisées par la direction provinciale d'El Jadida (Session de formation au profit des directeurs des établissements scolaires et des enseignants chargés de la coordination des différents programmes pédagogiques).

2) Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

3) Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 19 000,00 DH (dix-neuf mille dirhams)

4) L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 979.880,00 DH (neuf cents soixante-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt dirhams)

5) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35 et 135 et Décret n° 2-22-431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

6) Les concurrents doivent

envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1692-23, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. 7) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

**N° 1277/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA Avis d'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » N° : 12J/INV/2025 DU 24/03/2025 à 11H

Le 24/03/2025 à 11h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » N° : 12J/INV/2025 du 24/03/2025 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE LAAZIZAT A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD GHANEM. PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 281 578,18 Dhs (Deux Cent Quatre Vingt et Un Mille Cinq Cent Soixante Dix Huit Dirhams Dix Huit Centimes). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 600,00 Dhs (Cinq Mille Six Cent Dirhams) ; Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

**N° 1278/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA Avis d'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » N° : 13J/INV/2025 DU 24/03/2025 à 12H Le 24/03/2025 à 12h, il sera

procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » N° : 13J/INV/2025 du 24/03/2025 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE LABHABHA OULAD LHAJ A LA COMMUNE TERRITORIALE HAOUZIA. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 161 010,00 Dhs (Cent Soixante et Un Mille Dix Dirhams). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 200,00 Dhs (Trois Mille Deux Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

**N° 1279/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA Avis d'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » N° : 14J/INV/2025 DU 24/03/2025 à 13H

Le 24/03/2025 à 13h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » N° : 14J/INV/2025 du 24/03/2025 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE BRIJA AJ A LA COMMUNE TERRITORIALE D'EL JADIDA. PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 497 112,96 Dhs (Quatre Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Cent Douze Dirhams Quatre Vingt Seize Centimes). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 900,00 Dhs (Neuf Mille Neuf Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

**N° 1280/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA Avis d'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » N° : 15J/INV/2025 DU 24/03/2025 à 14H

Le 24/03/2025 à 14h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » N° : 15J/INV/2025 du 24/03/2025 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE LALLA AMINA A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA. PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 307 597,54 Dhs (Trois Cent Sept Mille Cinq Cent Quatre Vingt Dix Sept Dirhams Cinquante Quatre Centimes). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 Dhs (Six Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

**N° 1281/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA DIRECTION DES SERVICES DIVISION ADMINISTRATIVE, ECONOMIQUE ET FINANCIERE SERVICE DU BUDGET, COMPTABILITÉ ET DES MARCHES

Avis d'appel d'offres ouvert international N° 01/2025

Le 03/04/2025 à 11 h du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'El Kelaa des Sraghna sis à la ville d'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix N° 01/2025 pour TRAVAUX DE DEVERSEMENT ET D'ENFOUISSEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES A LA DECHARGE PUBLIQUE DE LA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA - PROVINCE EL KELAA SRAGHNA REGION MARRAKECH-SAFI. Les dossiers d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.399.968,00 DH (Un million trois cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent soixante huit Dhs, 00cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15 000,00 DH (Quinze mille Dhs) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent soumissionner par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Il est prévu une visite des lieux le 26/03/2025 à 10 h 30 du matin. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 des règlements de la consultation.

**N° 1282/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA DIRECTION DES SERVICES DIVISION ADMINISTRATIVE, ECONOMIQUE ET FINANCIERE SERVICE DU BUDGET, COMPTABILITÉ ET DES MARCHES

Avis d'appel d'offres ouvert national N° 02/2025 Le 03/04/2025 à 11 h du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'El Kelaa des Sraghna sis à la ville d'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 02/2025 pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PISCINE SEMI OLYMPIQUE A LA COMMUNE D'EL KELAA SRAGHNA - PROVINCE EL KELAA SRAGHNA REGION MARRAKECH-SAFI. Les dossiers d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.599.998,00 DH (Deux millions cinq cent quatre vingt dix neuf

mille neuf cent quatre vingt dix huit Dhs, 00cts). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15 000,00 DH (Quinze mille Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent soumissionner par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 des règlements de la consultation.

**N° 1283/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DU TOURISME, DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE OFFICE DU DEVELOPEMENT DE LA COOPERATION APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DES PRIX

Appel d'offres ouvert réservé aux PME et aux coopératives N° 05/ODCO/2025 (Séance publique) Le 19/03/2025 à 09h30, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunions de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO) sise à 13, Rue Dayat Aoua, Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres de prix n° 05/ODCO/2025, relatif à l'organisation de la cérémonie de remise du Prix National « Lalla Moutaouina » pour le compte de l'Office du Développement de la Coopération.

Le dossier de l'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail marocain des marchés publics à l'adresse électronique : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille (4.000,00) DH. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quarante Mille (240.000,00) DH TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis et leurs offres par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 Juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

**N° 1284/PA**

**RIMA HOUSE  
\*SARL AU\*  
CONSTITUTION**

I- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 21/02/2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivants :  
Objet : LOCATION DES APPARTEMENTS VIDES ET MEUBLES.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.  
Siège Social : QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.  
Durée : 99 années.

Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :

- HOULLECH OMAR : 1 000 Parts

Gérance et signature :  
GERANT: Mr. HOULLECH OMAR.

La société fonctionne avec la seule signature du gérant Monsieur HOULLECH OMAR.

Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance de Nador, sous N°9806, le 05/03/2025.

Pour extrait et mention LA GERANCE

N° 1285/PA

**LUBRECANTES DU  
NORD  
\*SARL AU\*  
CONSTITUTION**

I- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 27/02/2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivants :

Dénomination : « LUBRECANTES DU NORD » SARL AU

Objet : MARCHAND DE CARBURANT ET LUBRIFIANT.  
DISTRIBUTION DE CARBURANT ET LUBRIFIANT.  
TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.  
Siège Social : QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.  
Durée : 99 années.

Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :

- ENNAHAL FOUAD : 1 000 Parts

Gérance et signature :  
GERANT: Mr. ENNAHAL FOUAD.

La société fonctionne avec la seule signature du gérant Monsieur ENNAHAL FOUAD.

Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance de Nador, sous

N°9816, le 06/03/2025.  
Pour extrait et mention LA GERANCE

N° 1286/PA

**Constitution de Société  
SARL**

Par acte sous seing privé ; il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : A87 DEN-TAL
- Forme juridique : S.A.R.L
- Capital : 100 000,00 Dirhams

- Objet : Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire

Siège social : BD WAW BLOC ALKOUDIA 1 N° 47 ETAG 2 EL HAY MOHAM-MEDI CASABLANCA

- Durée : 99 ans
- Cogérant : Monsieur AB-DELATI IDAR

MLLE IBTISSAM RMAIDI  
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca en date du 06/03/2025 Sous le numéro 666207

Pour extrait et mention La gérance

N° 1287/PA

**STH INVEST**

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 05 février 2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : « STH INVEST » s.a.r.l a.u  
OBJET :

- Fabricant de vêtements confectionnés
- Import-Export Négoce
- Exportations de produits artisanaux.
- Bonneterie et textile.

SIEGE SOCIAL : N° 276 BD IBN TACHEFINE, 3eme étage - Casablanca - DUREE : 99 ans .

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées

En totalité à Monsieur MZILI ABDELMOTTALEB . Associé unique.

GERANCE : Confiée à Monsieur MZILI ABDELMOTTALEB pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus .

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.  
BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G . T . C de Casablanca le 05 MARS 2025 .sous le N° 961709 . RC CASA N° 666287 .

N° 1288/PA

**CASH 25**

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 06 JANVIER 2025, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : « CASH 25 \* S.A.R.L. a.u .  
OBJET :

- Intermédiaire du transfert d'argent,
- Les opérations de paiement de factures, de billetterie, de change, de service, de prise de rendez-vous.
- Import-export

-Négoce  
SIEGE SOCIAL : SAADA 305 RUE 35 N° 19 HM - CASABLANCA - DUREE : 99 ans .

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées

En totalité à MR KHARIF AZIZ Associé unique.  
GERANCE : Confiée à MR KHARIF AZIZ pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.

BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G . T . C de Casablanca le 27 Février 2025 sous le N° 960625 .RC CASA N° 665029 POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 1289/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE  
DE BERKANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
NATIONAL  
N° Ber 05/2025**

Le Jeudi 03 Avril 2025 à Onze heure (11h00), il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national N°05/2025 sur offres de prix pour :

PC2025: Travaux de Traitement de l'environnement de la RN17 du PK0+000 au PK2+800 et du carrefour de la RP6000-RP6002, Province de Berkane.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Cinq Cent vingt- trois mille Quatre cents Dirhams,00 cts TTC (1 523 400,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille Dirhams (30 000,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 1290/PA

**Royaume du Maroc**

Ministère de  
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية  
+ⵏⵎⴰⵔⵉⵏⵉⵎⴰⵔⵉⵏⵉ  
وزارة التجهيز والماء  
+ⵏⵎⴰⵔⵉⵏⵉⵎⴰⵔⵉⵏⵉ

**Avis de Report d'Appel d'Offres Ouvert national  
n°05/2025**

Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant, porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert national N° 05/2025 du 10 Mars 2025 à 10 H, relatif

au :

**Etude géotechnique de construction de la RP1733 du PK61+000 au PK 71+000 sur une longueur de 10Km dans la Province Taroudant**

a subis la modification suivante :

- La date de la séance d'ouverture des plis est reportée au 21 Mars 2025 à 10h au lieu du 10 Mars 2025 à 10h.

Le reste est inchangéable.

N° 1291/PA

**Royaume du Maroc**

Ministère de  
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية  
+ⵏⵎⴰⵔⵉⵏⵉⵎⴰⵔⵉⵏⵉ  
وزارة التجهيز والماء  
+ⵏⵎⴰⵔⵉⵏⵉⵎⴰⵔⵉⵏⵉ

**Avis de Report d'Appel d'Offres Ouvert national  
n°06/2025**

Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant, porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert national N° 06/2025 du 10 Mars 2025 à 11 H, relatif au :

**Etude géotechnique d'élargissement et renforcement de la RP1737 du PK0+000 au PK 65+000 sur une longueur de 65Km dans la Province Taroudant**

a subis la modification suivante :

- La date de la séance d'ouverture des plis est reportée au 21 Mars 2025 à 11h au lieu du 10 Mars 2025 à 11h.

Le reste est inchangéable.

N° 1292/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION MARRAKECH SAFI  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
CERCLE EL GUENTOUR  
CAIDAT RAS EL AIN  
COMMUNE ATTIAMIM**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/2025**

**SEANCE PUBLIQUE**

**Jeudi 03/04/2025** à 11 heures , il sera procédé en séance publique dans le bureau de monsieur le président de la commune Attiamim province de yousoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE MISE A NIVEAU DU CENTRE D'ATTIAMIM A LA COMMUNE ATTIAMIM - PROVINCE DE YOUSOUFIA -

- Le cautionnement provisoire est fixé à : quatre vingt mille dirhams (80.000,00dhs).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : quatre million deux cent quarante mille cent vingt six dirhams 80 cts ( 4 240 126,80 dhs).

Les dossiers peuvent être retirés auprès du siège du service du marché de la commune ATTIAMIM, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 (relatif aux marchés publics)  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation .

Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie légalisée et certifié conforme à l'original du certificat de qualification délivrés par le ministère de l'équipement du transport de la logistique et de l'eau dans le (activité, qualification exigées, classe) :

Activité	Qualification Exigées	Classe
B	B1 et B6	3
O	O1	3
J	J4	4

N° 1293/PA

# Sport

## Botola Pro D1 : Du titre au maintien

*Le sprint plus que jamais lancé !*



**A** lors que la Botola Pro D1 "Inwi" de football entre dans sa dernière ligne droite avec les 24<sup>ème</sup> et 25<sup>ème</sup> journées, la course au titre comme au maintien est plus que jamais lancée entre des équipes aux destins, jusqu'alors, opposés. Des affiches décisives sont prévues lors de ces deux journées ramadaniques.

### RSB-MAT... Au titre, au maintien !

Confortablement installée sur le fauteuil de leader qu'elle n'a plus cédé depuis belle lurette, la Renaissance de Berkane fera le déplacement chez le Moghreb de Tétouan... Deux équipes aux visées diamétralement inverses.

Si les hommes de Mouïne Chaabani aspirent à décrocher le Graal ultime, des journées avant la fin de l'exercice en cours, le MAT, qui s'enfoncé dans le bas du classement (avant-dernier), cherche à s'extirper de la zone rouge et sauver une saison à "reléguer dans les oubliettes".

### Les poursuivants, l'Afrique dans le viseur

Dans le haut du classement, l'AS FAR, 4<sup>ème</sup> aux côtés du FUS de Rabat, se déplacera chez la Renaissance Zemamra (3<sup>ème</sup>). Les deux équipes, qui se partageaient la position de dauphin, ont été dépassées par le Wydad de Casablanca.

En effet, les protégés de Rulani Mokwena, qui restent sur une dynamique relativement ascendante lors de la deuxième moitié de la saison, joueront le tout pour le tout afin de réduire l'écart avec les Berkanis ou, a minima et le plus probablement, conserver la deuxième place qualificative en Ligue des champions.

Ils croiseront les Fussistes de Saïd Chiba qui ont dominé la RCAZ (3-0) lors de la 23<sup>ème</sup> journée.

### La 25<sup>ème</sup> journée: L'heure du sacre?

La 25<sup>ème</sup> journée pourrait être celle du sacre

de la RSB, qui recevra l'Union Touarga. En effet, l'équipe de l'Oriental décrochera le premier titre de championnat de son histoire si elle gagne ses deux prochains matchs (24<sup>ème</sup> et 25<sup>ème</sup> journées), et ce sans tenir compte des résultats de ses poursuivants immédiats.

Pour ce qui est des autres équipes du haut du classement, le WAC se déplacera chez l'Itihad de Tanger, l'AS FAR accueillera le Maghreb de Fès, tandis que le FUS de Rabat évoluera à domicile contre la JS Soualem.

Quant à la RCAZ, qui fait une très bonne saison, elle fera escale à Safi pour y affronter l'OCS.

### Ci-après le programme des 24<sup>ème</sup> et 25<sup>ème</sup> journées:

#### 24<sup>ème</sup> journée (22H00)

##### Samedi 8 mars

Renaissance Zemamra - AS FAR

Maghreb Fès - Ittihad Tanger

##### Dimanche 9 mars

Moghreb Tétouan - Renaissance Berkane

Wydad Casablanca - FUS Rabat

##### Lundi 10 mars

Hassania Agadir - Difaa El Jadida

COD Meknès - Raja Casablanca.

A noter que les matches JS Soualem - Olympic Safi et Union Touarga - Chabab Mohammedia devaient avoir lieu vendredi.

#### 25<sup>ème</sup> journée (22H00)

##### Vendredi 14 mars

AS FAR - Maghreb Fès

Olympic Safi - Renaissance Zemamra

##### Samedi 15 mars

Renaissance Berkane - Union Touarga

FUS Rabat - JS Soualem

Ittihad Tanger - Wydad Casablanca

##### Dimanche 16 mars

Chabab Mohammedia - Hassania Agadir

Raja Casablanca - Moghreb Tétouan

Difaa El Jadida - COD Meknès.

## Championnat D2



La Botola Pro D2 de football se poursuivra ce week-end pour le compte de la 20<sup>ème</sup> journée dont le programme se décline comme suit :

### Samedi

15h00 : CJBG-KAC

15h00 : OD-CAK

15h00 : RAC-USYM

22h00 : OCK-MCO

### Dimanche

15h00 : SM-CAYB

15h00 : USMO-RCOZ

22h00 : RBM-JSM

22h00 : WAF-KACM

## Basketball

Voici le programme de la 4<sup>ème</sup> journée retour de la division excellence hommes de basketball:

### Samedi 8 mars (22h00)

ASS-CPA.Midelt

C.El Ouatia-AS FAR

### Lundi 10 mars (22h00)

IRT-L. Larache

WAC-FUS

KACM-M.Tanger

MAS-ASE

## Classement FIFA

## L'EN féminine se maintient au Top-3 africain

**L**a sélection marocaine féminine de football se maintient au Top3 africain, occupant la 60<sup>ème</sup> place du classement mondial publié, jeudi, par la Fédération internationale de football (FIFA).

Les Lionnes de l'Atlas, qui étaient 61<sup>èmes</sup> au classement publié le 13 décembre 2024, ont gagné une place, pour occuper la 60<sup>ème</sup> place, et rester troisièmes dans la hiérarchie continentale, après le Nigeria, qui a gardé sa 36<sup>ème</sup> place mondiale, et l'Afrique du Sud, désormais 54<sup>ème</sup>, après avoir reculé de trois places.

Le Maroc a ainsi gagné 1,7 points, après ses deux victoires contre le Ghana et Haïti en amical, en février dernier.

Sur le plan mondial, hôtes de la SheBelieves Cup, les Etats-Unis (1ers) restent indétrônables malgré leur défaite (2-1) en finale du tournoi face au Japon (5e, +3), qui en profite pour retrouver le Top 5, neuf ans après l'avoir quitté. L'Espagne (2e), l'Allemagne (3e) et l'Angleterre (4e) restent intercalées. La Suède (6e, -1), le Canada (7e, -1) et le Brésil (8e, -1) reculent tous d'un rang dans un Top 10 que referment la RDP Corée (9e) et les Pays-Bas (10e).

Hormis les Nadeshiko, aucune équipe du haut du tableau ne progresse de plus de deux rangs. C'est au-delà de la 80<sup>ème</sup> place que d'autres percées significa-

tives interviennent, à l'instar de celles du Porto Rico (81e, +4), du Monténégro (84e, +4), du Salvador (85e, +5), du Népal (99e, +4), des Emirats Arabes Unis (112e, +4), du Cap-Vert (125e, +4) et de Chypre (127e, +6).

Le Burkina Faso (132e, +5) et le Bénin (147e, +5) ne sont pas en reste, mais un autre duo africain fait encore mieux : La Tanzanie (138e, +7) et le Kenya (142e, +7) grimpent de sept rangs et co-signent la meilleure progression en termes de places.

Par ailleurs, l'Afrique pourrait être de nouveau à l'honneur en juin prochain, puisque quatre de ses représentants – le Tchad, l'Érythrée, la Libye et le Soudan – n'ont plus qu'un match officiel à disputer pour pouvoir intégrer à leur tour le classement.

La première édition de l'année 2025 du classement féminin de la FIFA a d'ores et déjà battu un record, puisque 196 équipes figurent désormais dans la hiérarchie mondiale. En effet, Djibouti (195e) y apparaît pour la première fois de son histoire. C'est l'un des principaux enseignements d'un trimestre au cours duquel 127 rencontres internationales ont été disputées, dont des matches des qualifications africaines pour la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2027, selon l'institution faîtière du football mondial.

## Suspension confirmée en appel pour le dirigeant de l'OM Medhi Benatia

**L**a commission d'appel de la Fédération française de football a confirmé jeudi la suspension pour trois mois ferme et trois mois avec sursis de Medhi Benatia, directeur du football de l'Olympique de Marseille, a appris l'AFP de source ayant connaissance du dossier.

Benatia avait été suspendu pour son comportement envers Jérémy Stinat, quatrième arbitre du match disputé le 14 janvier par l'OM contre Lille en 16<sup>ème</sup> de finale de Coupe de France. Impliqué dans le même incident, le président du Losc Olivier Létang avait de son côté été suspendu un mois ferme et un mois avec sursis, sanction confirmée ce jeudi en appel.

La fin de match entre Marseille et Lille au Vélodrome (1-1, Lille qualifié aux tirs au but) avait été très tendue autour des bancs de touche avec l'intervention

d'Olivier Létang et l'exclusion de Medhi Benatia pour des propos véhéments contre le quatrième arbitre.

Jérémy Stinat avait ensuite été désigné pour arbitrer le match Auxerre-OM, à l'issue duquel le président marseillais Pablo Longoria avait violemment mis en cause l'arbitrage français, ce qui lui a valu 15 matchs de suspension.

Jeudi devant la commission d'appel de la FFF, Benatia était représenté par l'un de ses avocats et par un avocat de l'OM.

Au sein du club marseillais, la sanction infligée à Benatia a toujours été jugée comme "injuste et disproportionnée". Les dirigeants marseillais considérant que Benatia ne s'était pas montré "menaçant" envers M. Stinat.

"On estime que c'est injuste et incohérent, donc on va au bout de la démarche", a expliqué une source au sein du club à l'AFP jeudi avant l'appel.